

La Revue d'Egypte Economique & Financière

**Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger**

ADMINISTRATION et RÉDACTION
LE CAIRE ALEXANDRIE

30, Rue Kasr-el-Nil 9, Rue Rolo
Tel. 46165 Tél. 27360 (7 lignes)
B.P. 465 B.P. 624

Adresse Télégraphique "PUBLIOR"

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**

30, Rue Kasr-el-Nil, Le Caire
9, Rue Rolo, Alexandrie

A B O N N E M E N T S

EGYPTE ETRANGER

UN AN P.T. 100 Lst. 1.10
SIX MOIS P.T. 60 Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

Une Campagne Injustifiée

Les Sociétés Etrangères et la Presse Egyptienne

En Marge des Nouveaux Impôts

La Paix Armée et ses Répercussions en Egypte

Les Droits de Douane sur les Cotonnades

Les Négociations Anglo-Egyptiennes

Analyse objective des intérêts en présence

Après l'Accord de Munich

**Ce que sera la Situation Economique
de la Tchecoslovaquie**

Actualités Economiques

Reprise ? — Finances Suisses — Retour à la Liberté dans la Production
du Cuivre.

La Page du Commerçant

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Infor-
mations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

Une Campagne Injustifiée

LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES ET LA PRESSE ÉGYPTIENNE

Depuis quelques jours on assiste à une campagne menée par la presse égyptienne qui frise le chauvinisme. En effet, les sociétés étrangères y sont prises à partie d'une manière assez violente, et qui n'est pas exempte dans certains cas de menaces déguisées.

C'est la nomination d'un remplaçant à la direction générale d'une des plus importantes entreprises industrielles, poste laissé vacant par le décès du précédent titulaire, qui fut le point de départ de cette campagne.

Une fois de plus, et avec une extrême violence, on réclame la nationalisation des grandes sociétés étrangères. Il faut nommer des directeurs égyptiens, le haut personnel doit être égyptien, etc., etc.

Nous ne voulons nullement nier la compétence des personnalités égyptiennes du monde des finances et de l'industrie. L'exemple de la Banque Misr et de ses multiples entreprises constitue la consécration la plus frappante des capacités des dirigeants égyptiens. Mais nous voudrions souligner que dans le choix du directeur général d'une grande société, les capacités techniques ne sont pas les seuls éléments pris en considération. Il rentre en ligne de compte de nombreux autres facteurs, dont le plus important est sans nul doute l'appui que fournit à tel ou tel candidat le ou les groupes importants d'actionnaires.

On comprend aisément que lorsque des activités se chiffrant par millions sont en jeu, les actionnaires cherchent à sauvegarder leurs intérêts en les plaçant entre les mains du représentant qu'ils estiment le plus qualifié pour jouir de leur confiance.

Ce fut le cas, croyons-nous, lors de la nomination l'année dernière au poste de Directeur général d'une importante société concessionnaire d'une éminente personnalité égyptienne. Indépendamment de ses nombreuses capacités, cette personnalité joignait à une compétence unanimement reconnue l'avantage d'être le candidat d'un groupe important d'actionnaires. Et nous sommes les premiers à relever ce que ce choix avait de particulièrement heureux. Mais, néanmoins, cette nomination aurait pu rencontrer une opposition de la part d'actionnaires. Heureusement que ce ne fut pas le cas.

On voit donc bien que la direction générale de grandes entreprises n'est pas le seul fait de la personnalité du directeur. Dans ces conditions réclamer à chaque occasion la nomination d'Égyptiens à la tête des sociétés travaillant en Egypte, constitue croyons-nous une fort mauvaise politique.

D'ailleurs cet esprit de nationalisme n'est malheureusement pas récent. Nous avons eu à plus d'une reprise l'occasion de le combattre ici. Il est heureux, toutefois, que les dirigeants responsables du pays ne s'y laissent pas prendre. Est-il nécessaire de rappeler les déclarations éclairées faites par S.E. le Dr. Ahmed Maher, ministre des Finances? N'a-t-il pas dit qu'aucune discrimination ne sera faite à l'égard des entreprises étrangères travaillant dans le pays?

Pourtant ces sages paroles ne semblent pas avoir été prises en considération par plusieurs. Certains journaux ont tenu à souligner que la nomination d'égyptiens à la tête des entreprises permettrait à ces dernières d'entretenir de meilleures relations avec le Gouvernement égyptien. Peut-on donner un démenti plus frappant à ces singulières insinuations que l'exemple fourni par les amitiés les plus sincères que s'étaient créées dans tous les milieux égyptiens, officiels ou autres, le très regretté Henry Naus bey. En effet, non seulement les Sociétés qu'il présidait entretenaient les relations les plus cordiales avec les Autorités Compétentes, mais encore, il se trouvait à la direction d'organismes à caractère purement égyptien.

Nous ne ferions pas l'affront aux dirigeants du pays de croire que la nationalité du directeur d'une entreprise pourrait influencer sur les rapports entre cette dernière et le gouvernement.

Mais la campagne que l'on mène ainsi pourrait avoir des conséquences dangereuses. Plus que jamais l'Egypte a besoin d'argent. Son programme d'armement, l'exécution du traité anglo-égyptien nécessitent des dépenses s'élevant à plusieurs dizaines de millions de livres. Ses dirigeants doivent donc veiller à ce que l'économie du pays se développe sans entrave, afin que le programme fiscal qu'il compte instaurer donne les résultats voulus.

Or en provoquant des inquiétudes parmi les capitalistes étrangers, dont l'aide demeure toujours très nécessaire, par des campagnes de presse aussi malencontreuses qu'injustifiées, en va à l'encontre des buts qu'on s'est fixés.

Les sociétés étrangères travaillant en Egypte ont rendu au pays les services les plus éminents. Personne ne peut le nier, et les dirigeants du pays, à quel parti politique qu'ils aient pu appartenir l'ont souvent confirmé. Ces sociétés sont appelées à contribuer largement au développement économique du pays complètement indépendant. Dans ces conditions il serait tout à fait indésirable de vouloir mêler des questions appartenant au domaine exclusivement personnel à ces sociétés à des considérations d'ordre national.

Il est juste de vouloir que les Égyptiens trouvent des postes dans ces sociétés, et nous sommes sûrs que toutes les entreprises étrangères en Egypte s'emploient dans ce domaine à donner satisfaction, dans les moyens de leurs possibilités, aux desideratas des Égyptiens. Dans ces conditions nous estimons que dans l'intérêt bien compris du pays, la presse de langue arabe devrait s'abstenir de mener une campagne à tous points injustifiée. Elle devrait plutôt montrer qu'elle sait demeurer objective, et qu'il ne peut y avoir de différence entre étrangers et égyptiens, tant que tous travaillent à assurer le bien-être du pays.

L. Neuman.

TRAMWAYS DU CAIRE

L'assemblée générale statutaire s'est tenue le 19 octobre 1938, sous la présidence du baron Empain, vice-président du conseil d'administration. A l'unanimité et sans discussion, les comptes de l'exercice 1937/1938 ont été approuvés, ainsi que la répartition des bénéfices. Le dividende net de fr. 17.75 à la part sociale sera mis en paiement à partir du 31 octobre courant. Décharge a été donnée aux administrateurs et aux commissaires MM. A. de la Hault et F. de Lancker, administrateurs sortants, et M. Z. Glorieux, commissaire sortant, ont été réélus.

(Rappelons que les documents sociaux relatifs à l'exercice 1937/38 ont été publiés dans nos numéros parus le 15 et le 22 octobre 1935).

En Marge des Nouveaux Impôts

LA PAIX ARMÉE ET SES RÉPERCUSSIONS EN EGYPTE

Nous le disions ici même au lendemain de l'accord de Munich : la confiance dans les vertus du désarmement a complètement disparu. On s'est bien rendu compte que malgré tous les traités, et en dépit de toutes les promesses, l'Allemagne n'avait, en fait, aucune intention de s'arrêter sur le chemin qu'elle avait commencé à parcourir et dont l'itinéraire est fixé par *Mein Kampf*.

Tous les serments de Munich, toutes les protestations d'amitié éternelle n'ont pu cacher pendant longtemps une vérité inattaquable : une seule chose pourrait faire réfléchir et l'empêcher à étendre sa domination à d'autres pays d'Europe... et d'ailleurs aussi : la force.

Le réarmement

La décision irrévocable de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis cause une anxiété croissante dans les pays, qui au cours de ces dernières années s'étaient faits une spécialité de la pêche en eau trouble.

N'importe quelle nation pourrait aujourd'hui se voir menacée par l'expansionnisme allemand ou autre. L'Egypte, en particulier, un des points stratégiques les plus importants de l'univers, fait, à cause de cela même, l'objet de certaines convoitises qui ne prennent pas toujours la peine de se dissimuler complètement. L'Egypte aussi doit être forte et vigilante pour pouvoir imposer le respect à ceux qui songeraient à l'attaquer.

Notre ministre de la Guerre l'avait clairement affirmé lors de son retour de Londres : la paix actuelle, avait-il déclaré en substance, n'est que provisoire. Nous devons nous armer et être prêts à toute éventualité.

Le ministère actuel avait d'ailleurs, dès sa formation, souligné la nécessité pour l'Egypte d'avoir une armée solide, nombreuse et bien outillée. Cette nécessité est apparue de plus en plus nettement à ceux qui ont compris la signification réelle de la dernière crise, et des événements qui l'ont suivie.

Les paroles prononcées ces jours derniers par les chefs responsables de la Grande-Bretagne ont créé une profonde impression dans le monde. Il y a trois jours encore, lord Halifax, dans son premier discours depuis la crise, a exprimé sa conviction que la paix armée était le prélude nécessaire à la paix. Il a affirmé aussi que des sacrifices pour le but commun seraient nécessaires de la part de tous si l'on voulait faire des progrès rapides dans le rééquipement de la puissance défensive.

Les sacrifices nécessaires

De telles paroles n'auraient pas, il y a quelques années, soulevé en Egypte l'intérêt qu'elles provoquent aujourd'hui. C'est que les sacrifices dont on parle, nous serons obligés d'en consentir, nous aussi bientôt : le percepteur impitoyable ne tardera pas à frapper à nos portes.

L'Egypte veut devenir une puissance militaire pour être à même de défendre son indépendance : ses habitants qui pendant tant d'années bienheureuses, avaient vécu en paix, se voient, tous sans exception, promus pour cela au rang peu enviable de contribuables.

On conçoit fort bien les inquiétudes auxquelles tel état de choses a donné naissance : il est évident, en effet, que la « puissance fiscale » de l'Egypte est limitée. L'exécution d'un programme de réarmement et de rééquipement tel que celui adopté par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale exigera des sommes considérables.

L'armée égyptienne, en temps de paix, sera portée à 100.000 hommes. Voici ce que l'on nous annonce. Mais, se demande-t-on, pourra-t-on s'arrêter là ? N'ira-t-on pas plus loin ? Ce chiffre sera-t-il suffisant ? Que nous réserve l'avenir ? Ne jugera-t-on pas un jour nécessaire de constituer une armée permanente plus forte et plus nombreuse encore ?

Le Conseil de la Défense a approuvé la proposition visant à placer les commandes pour des na-

vires de guerre qui formeraient le noyau d'une flotte future. Ici encore des sommes immenses devront être sacrifiées.

On parle d'une flotte aérienne d'au moins mille avions, de l'établissement d'usines de guerre, du développement de l'artillerie, de la mise au point et du perfectionnement de la défense anti-aérienne. La dernière crise nous a montré sans le moindre doute, que sans l'aide de l'Angleterre, nous étions à la merci de la première nation qui aurait voulu nous attaquer. Le gouvernement va certainement remédier à cette faiblesse si dangereuse. Des fortifications, des routes, des ponts nombreux vont être construits. La défense passive va être organisée.

D'où viendront donc les dizaines de millions de livres qui seront nécessaires pour faire face à des dépenses aussi écrasantes ?

Que nous réserve l'avenir ?

S'il est vrai que les taux fixés par le gouvernement pour les nouveaux impôts sont relativement modestes, rien ne nous garantit, que d'ici peu de temps, nos dirigeants ne seront obligés de nous demander de nouveaux sacrifices. Alors, où s'arrêtera-t-on ? L'exemple des autres pays qui ont dû choisir entre le beurre et les canons est loin d'être encourageant.

On comprend bien une elle inquiétude, dont certains de nos confrères n'ont pas manqué de se faire les interprètes. Cependant on ne peut faire autrement que de prendre les choses telles qu'elles sont. Comme le dit « Al Balagh » : « il est évidemment regrettable que les Puissances soient obligées de dépenser leurs revenus pour les armements. Malheureusement, c'est une chose nécessaire. Et, du moment qu'une nation a déjà donné le signal de la course aux armements, les autres Etats conscients de leur sécurité doivent absolument suivre le même cours. Il n'est pas concevable que l'Egypte néglige d'assurer sa tranquillité et sa sécurité ».

LES DROITS DE DOUANE SUR LES COTONNADES

LES NÉGOCIATIONS ANGLO-ÉGYPTIENNES

Analyse objective des intérêts en présence

L'étude des relations commerciales entre l'Égypte et la Grande-Bretagne n'est pas récente. En 1931 déjà, nous avions reçu la visite d'une mission commerciale présidée par M. Albert Balfour. C'est que la Grande-Bretagne était vivement inquiète par l'expansion prise par les importations égyptiennes de cotonnades japonaises. En l'espace de deux ans, les importations en provenance du Japon avaient passé de L.E. 1.595.000 à L.E. 2.152.000, malgré une réduction de près de 50% dans les importations totales de l'Égypte.

De nombreuses suggestions furent émises pour remédier à cette situation, mais il n'y eut aucune réalisation pratique.

En mars 1935, l'Angleterre invita l'Égypte à envoyer une délégation commerciale chez elle afin d'étudier les meilleurs moyens de développer les relations commerciales entre les deux pays. Le danger présenté par le dumping japonais en Égypte lésait les intérêts communs des deux pays. Les importations japonaises en Égypte atteignaient alors L.E. 3.900.000 environ. Elles représentaient plus de 50% des importations de marchandises britanniques, alors que les exportations vers le Japon n'étaient que L.E. 1.840.000, ou moins de 15% des envois vers la Grande-Bretagne.

La Mission qui était présidée par S.E. Hafez Afifi pacha n'avait pas pouvoir de conclure des accords. Elle devait uniquement émettre des suggestions sur les remèdes à apporter à la situation.

Signalons que parmi ses suggestions, il en est une qui mérite de retenir toute l'attention, d'autant plus qu'elle fut appliquée en partie et qu'elle donna d'excellents résultats. Il s'agit de l'imposition d'une surtaxe sur les marchandises en provenance de pays à change dépréciée. Voilà dans quels termes s'exprimait à ce sujet le Rapport de la Mission Égyptienne :

« L'imposition d'une telle surtaxe en Égypte assurerait à la production nationale de bons débouchés sans les défauts du système de contingentes. Elle offrira, d'autre part, aux marchandises du Lancashire l'opportunité de renforcer leurs positions en Égypte, un but fort désirable, car il est conforme aux intérêts nationaux, les marchés britanniques étant de

gros consommateurs de coton égyptien ».

On sait que cette suggestion fut réalisée en ce qui concerne les cotonnades japonaises. Une surtaxe de change fut appliquée. Les résultats furent satisfaisants : de 1935 à 1937, les importations fléchissaient de L.E. 3.870.000 à L.E. 1.540.000, soit une diminution de 1.330.000, ou près de 40%. D'autre part, les importations en provenance de Grande-Bretagne passaient de L.E. 7.360.000 à L.E. 8.288.000 soit une augmentation de L.E. 928.000, ou un peu moins de 14%.

Malheureusement, d'autres pays venaient supplanter la Grande-Bretagne, et reprenaient la place du Japon, en particulier l'Italie. Pour ces deux dernières années, les importations en provenance de l'Italie passaient de L.E. 2.874.000 à L.E. 4.194.000, soit un accroissement de L.E. 1.320.000 ou un peu moins de 50%. Ce pays, avec l'Allemagne, étaient les véritables bénéficiaires de la surtaxe imposée sur les cotonnades japonaises.

Telle était la situation lorsqu'au début de l'hiver dernier, une Mission commerciale britannique présidée par Sir Thomas Barlow vint en Égypte. La mission étudia l'ensemble des relations commerciales entre l'Égypte et la Grande-Bretagne et établit un rapport fort intéressant.

Abordant la question de l'importation des tissus cotonniers en Égypte, le rapport relève que les quantités importées d'Angleterre ne sont pas suffisantes et ne constituent pas un danger pour l'industrie nationale. Il dit que les membres de la Mission se sont vivement intéressés à la question et ont soumis aux ministres égyptiens des suggestions garantissant une plus grande stabilité du marché des tissus cotonniers.

« Il est incontestable, déclare le rapport, qu'il est urgent de protéger les intérêts légitimes des entreprises textiles en Égypte. Mais, d'autre part, l'industrie britannique a le droit de se tourner vers le gouvernement égyptien en vue de trouver en même temps une solution améliorant les conditions du commerce du Lancashire sur le marché égyptien. Les achats de coton égyptien par la Grande-Bretagne constituent une importante participation aux conditions économiques de l'Égypte, participation que le gou-

vernement égyptien ne saurait négliger en tant que facteur justifiant ce qui pourrait être fait pour l'avenir des importations du Lancashire en Égypte ».

On en resta là. Puis en avril 1938, en présence de la concurrence que faisait à l'industrie égyptienne l'importation des cotonnades étrangères, les droits de douane furent élevés de 100%. Les résultats ne se firent pas attendre. Au cours des sept premiers mois de l'année, les importations de cotonnades étrangères fléchirent à L.E. 1.318.363 contre L.E. 2.272.757 pour la même période de l'année dernière.

L'Angleterre, l'Italie et la Japon furent particulièrement affectés. Le premier pays subit une diminution de plus de 40%, le second de moins de 40% et le troisième de 65% environ. Il est vrai que pour le Japon, la guerre de Chine, constituait la principale raison du recul enregistré par ses exportations à l'étranger.

La réaction à la suite de cette augmentation des droits fut violente. De nombreuses protestations parvinrent aux Autorités Égyptiennes. Le Lancashire fit faire des démarches par l'Ambassadeur d'Angleterre en Égypte. Rien n'y fit. Aussi, lors de son voyage à Londres, le Président du Conseil, Mohamed Mahmoud pacha, invita-t-il le Lancashire à envoyer une délégation en Égypte pour étudier avec les représentants égyptiens le moyen d'aboutir à un accord satisfaisant.

C'est ainsi qu'arriva au Caire, la semaine passée, la Mission britannique qui est présidée par Sir Thomas Barlow, qui fut président de la précédente délégation anglaise. D'autre part, les représentants égyptiens comptent parmi eux deux personnalités qui avaient fait partie de la mission qui s'était rendue en Grande-Bretagne en mars 1935: ce sont S.E. Sadek Henein pacha et Moh. Farqahly bey. Nul doute que grâce à leur connaissance parfaite du problème, puisqu'ils ont eu l'occasion de l'étudier auparavant, Sir Thomas Barlow, Sadek Henein et Mahmoud Farqahly bey apporteront une aide particulièrement appréciable qui permettra de trouver l'accord devant satisfaire les partis en présence.

Avant d'aborder l'analyse des propositions qui furent faites au cours des négociations qui se déroulent ac-

tuellement, nous allons passer en revue, assez succinctement, l'évolution du commerce extérieur entre l'Egypte et la Grande-Bretagne.

La Grande-Bretagne a de tout temps

Années	Exportations		%	Importations		%
	Totales (en milliers de L.E.)	Grde-Bretagne (en milliers de L.E.)		Totales (en milliers de L.E.)	Grds-Bretagne	
1932	26.982	10.373	38,1	27.426	6.582	27,5
1933	28.842	12.005	45,4	26.767	6.188	23,1
1934	31.056	9.938	32,-	29.304	6.486	22,1
1935	35.604	12.600	35,3	32.233	7.360	22,8
1936	32.978	12.491	37,8	31.516	7.572	23,8
1937	39.759	12.447	34,-	38.037	8.288	21,7

Bien que le pourcentage des exportations vers la Grande-Bretagne ait diminué, la balance en faveur de l'Egypte s'est accrue. En effet, elle a passé de L.E. 3.791.000 en 1932, et L.E. 3.552.000 en 1934 à L.E. 4.159.000 en 1937, soit un accroissement de L.E. 368.000 ou près de 10%.

Si l'on tient compte seulement des exportations du coton et de ses sous-produits (graines et tourteaux), la quote-part de la Grande-Bretagne est encore plus importante :

	Coton et sous-produits		
	Total L.E.	Grde-Bretagne L.E.	%
1935	29.300.000	10.485.000	35,8
1936	27.798.000	11.628.000	41,8
1937	31.741.000	11.101.000	34,8

Par contre, si l'on examine les chiffres relatifs aux importations des filés et cotonnades en provenance de la Grande-Bretagne, on constate qu'ils sont loin d'être aussi importants que les achats de coton égyptien. Leur quote-part dans les importations totales est sensiblement plus réduite :

	Importations de filés et cotonnades		
	Total L.E.	Grde-Bretagne L.E.	%
1935	4.181.000	783.000	18,7
1936	3.776.000	1.287.000	34,
1937	4.440.000	1.140.000	25,7

L'augmentation que l'on relève en 1936, est due à la surtaxe qui fut imposée à l'entrée des cotonnades japonaises. Le Lancashire en profita tout d'abord. Mais ce ne fut pas pour une longue durée. L'année suivante la Grande-Bretagne perdait la plus grande partie de son avance. L'Italie et l'Allemagne, par suite de leur change déprécié, devenaient les véritables bénéficiaires des mesures appliquées au Japon.

Comme on peut s'en rendre compte, il existe un déséquilibre frappant entre la quote-part britannique dans les ventes de coton égyptien et celle des importations de cotonnades étrangères. Le Lancashire s'estimait, à juste raison, en droit de réclamer un redressement équitable de la situation.

Mais le gouvernement égyptien qui reconnaît la justesse des revendications du Lancashire, argue de la nécessité de protéger l'industrie nationale en plein développement. Ce désir est des plus légitimes, d'autant

occupé la première place aussi bien parmi les clients que parmi les fournisseurs de l'Egypte. On pourra s'en rendre compte par le petit tableau que nous publions ci-dessous :

plus que la filature égyptienne, malgré de nombreuses difficultés, a progressé sensiblement, comme le prouvent les chiffres suivants :

Production égyptienne

	Filés kgs.	Tissus m2
1910	600.000	3.250.000
1931	2.800.000	13.000.000
1937	18.000.000	68.000.000
1938	24.000.000	90.000.000

(Prév.)

Dans le rapport que rédigea S.E. Ismail Sedky pacha pour justifier l'augmentation des droits de douane, l'ancien ministre des Finances releva que la consommation locale de tissus en coton atteignait 250 millions de mètres carrés. Dans ces conditions la production égyptienne était à même de subvenir à environ 40% de la consommation totale. Ce pourcentage très élevé justifiait donc pleinement des mesures de protection efficaces.

Malgré les difficultés que présentait le problème à résoudre, les délégations égyptienne et britannique se mirent à l'ouvrage avec la conviction qu'un arrangement était possible. Signalons que les conversations se déroulèrent dans l'atmosphère la plus cordiale, et si nous en croyons les dernières informations, les pourparlers sont prêts d'aboutir.

Quelles furent les suggestions émises pour remédier à la situation? Elles sont nombreuses. La délégation britannique demanda que l'on procédât à un système de contingentement. Cette proposition fut combattue énergiquement.

Nul doute que la contingentement constitue une mesure anti-économique. Dans son rapport du 2 mai 1938, S.E. Ismail Sedky pacha critiquait vivement pareille mesure. Il déclarait notamment que cette mesure provoquerait un renchérissement des articles importés, par suite de l'élimination de la concurrence. Le facteur des prix et celui de l'offre et de la demande disparaissent entièrement.

Dans les pays où il a été déjà appliqué, ce régime a provoqué de nombreuses faillites de commerçants, par suite de la discrimination établie entre eux quant aux prix et aux quantités de leurs achats à l'étranger.

Enfin, comme preuve de la nocivité de ce régime, il n'est que de citer

les conclusions de la Conférence Economique Internationale de Londres en 1933 à son sujet et d'après lesquels :

« C'est un régime arbitraire et tyrannique qui place les échanges commerciaux sous un contrôle rigide et qui introduit dans les relations économiques internationales un élément de trouble et d'incertitude qui conduit souvent à la guerre économique ».

Parmi les suggestions qui méritent de retenir l'attention, il faut relever celle que nous avons indiquée au début de notre étude et qui avait été faite par la Mission commerciale égyptienne en 1935 : l'application d'une surtaxe sur les marchandises provenant des pays à change déprécié. On a pu se rendre compte que la réalisation de cette mesure avait donné les résultats qu'on attendait. Le dumping japonais fut éliminé complètement. Si le Lancashire n'en bénéficia que dans une mesure réduite, c'est que d'autres pays à change déprécié et à main-d'oeuvre bon marché avaient pris la place du Japon.

Par conséquent si cette mesure était appliquée d'une façon générale, il est fort probable qu'elle donnera des résultats satisfaisants. La production locale serait protégée, et les marchandises britanniques bénéficieraient d'une compensation importante.

Enfin, la dernière suggestion qui ait été faite et qui semble rencontrer l'approbation générale consiste dans l'augmentation des achats britanniques de coton égyptien. Le Lancashire bénéficierait en compensation d'une réduction des droits sur les importations de cotonnades britanniques, proportionnellement à l'augmentation des exportations de coton.

Toutefois, on a pris en considération le respect dû aux traités de commerce conclus entre l'Egypte et les autres pays sur la base d'une égalité de traitement.

Quel que soit l'accord qui sera réalisé, il est indispensable de l'appliquer immédiatement. L'intérêt majeur du pays l'exige. Les Autorités égyptiennes semblent ne pas vouloir s'engager par les accords que concluerait la délégation égyptienne. Elles désirent avoir toute liberté de modifier les arrangements qui pourraient intervenir. Le gouvernement égyptien a peut-être raison de vouloir se rendre compte des résultats que donnerait la réalisation pratique des accords, avant de s'engager d'une façon définitive. Mais, il ne faut pas que l'on traîne en longueur. Six mois se sont déjà écoulés depuis la majoration des droits de douane. Le Lancashire en fut fortement affecté. Au cours des sept premiers mois de l'année en cours, les importations de cotonnades britanniques ont fléchi à L.E. 361.151 contre L.E. 615.994 pour la même période de l'année dernière.

Léon Neuman.

Après l'Accord de Munich

Ce que sera la Situation Économique de la Tchécoslovaquie

La solution plus ou moins heureuse du problème tchécoslovaque sur le plan politique, a donné naissance à un problème économique tout aussi angoissant pour ce courageux pays.

On l'a en effet amputé de régions développées industriellement, de zones riches en ressources naturelles qui alimentaient pour une bonne part en matière première les grands centres qui restent à la Tchécoslovaquie d'aujourd'hui.



La carte du nouvel Etat montre que sur quelques douze grandes villes industrielles on a attribuée à l'Allemagne ou à la Pologne, Bar, Karlovey Vary, Most, Ausseg, Liberec, Tsechen, Marienbad.

Il résulte de ce dépècement que la Tchécoslovaquie se trouve soit d'une part privée totalement de certaines industries soit fortement handicapée quant aux autres.

Brièvement dans les quelques lignes qui suivront nous tâcherons d'esquisser qualitativement les pertes tchécoslovaques. Ceci fait, nous serons amené à constater les répercussions que ces changements auront sur les relations tchéco-égyptiennes.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX RESSOURCES NATURELLES DE LA TCHECOSLOVAQUIE

La Houille

Pays qui arrivait malgré une forte consommation en charbon à exporter en 1935, 1.055.060 tonnes de ce combustible, la Tchécoslovaquie se trouve fortement touchée dans cette production vitale.

La Tchécoslovaquie perd d'après le « Daily Telegraph » avec l'abandon des bassins houillers de Most, de la Moravska-Ostrava environ 51% de sa production. A cela il y aurait lieu d'ajouter l'apport du bassin houiller de Teschen qui revient à la Pologne.

Ainsi il ne reste à la Tchécoslovaquie que les charbonnages de la région de Brno. Cette situation pèsera lourdement sur le sort économique du nouvel Etat puisqu'en 1935 sur 15.951.280 tonnes de minerais extraits 15.896.220 servaient à l'économie locale, qui devra certainement aujourd'hui importer ce qui avant représentait une richesse pour sa balance commerciale.

Comme autre combustible important qui manquera à la Tchécoslovaquie il ne faut oublier la lignite dont les gisements situés au Nord-Ouest ont été annexés.

Autres Minerais

Avec le rattachement des régions de l'Isenbrige, des Monts Métalliques, des Monts des Géants et des gisements qui affleuraient sur tout le sol de la Sudète, le pays se trouve appauvri de kaolin, graphite, sable siliceux (quartzite, feldspath.), fer, métal non ferreux pechblende gisement de sachymov, dont on extrait le radium.

Ressources naturelles agricoles

La Tchécoslovaquie voit disparaître une grande richesse avec la main mise allemande sur les forêts frontalières groupées autour de Falkuov, Dunchkov, Most, Chamutov.

Enfin, grande productrice de houblon, la Tchécoslovaquie ne peut plus prétendre à ce titre puisque ses houblonniers qui se trouvaient aux environs de Graz sont devenues allemandes.

PORTEE DES ACCORDS DE MUNICH SUR L'AVENIR INDUSTRIEL DE LA TCHECOSLOVAQUIE

La disparition de certaines matières premières, la remise de zones à fort rendement industriel à l'Allemagne constituent pour la Tchécoslovaquie une diminution de 60% de son économie. La production générale se trouvera affectée :

1o.) Par l'annexion à l'Allemagne de grands centres qui monopolisaient à eux seuls certaines industries.

2o.) Par le handicap résultant du fait de la nécessité d'importer des matières premières qui auparavant se trouvaient dans le pays.

3o.) Par la moindre production de chaque branche due à ce que nombre d'usines sont allées aux allemands.

Ce qui précède nous amène à voir quelles sont les branches plus ou moins touchées par les accords de Munich.

1o.) Industries qui disparaissent de l'économie tchécoslovaque :

a) La verrerie localisée exclusivement dans la ville de Bor et ses alentours.

b) La poterie, la céramique, la briqueterie, la tuilerie, les articles hygiéniques en faïence, la porcelaine

d'ornement, toutes productions groupées autour de Karlsbad.

c) L'industrie chimique dont le centre principal Aussig revient à l'Allemagne.

Il y a peu de chances pour que ces industries renaissent dans le nouvel Etat. Pour les deux premières, les minéraux nécessaires, kaolin, argile, sable, quartzite se trouvent dans la zone devenue allemande.

Quant à la troisième la perte du matériel coûteux, et la diminution de la production houillère qui empêchera le traitement des sous-produits, lui ont porté un coup dont elle ne se relèvera pas.

2o.) Répercussion des accords de Munich sur les autres industries :

a) Métallurgie, sidérurgie.

D'après le « Daily Telegraph », ces industries sont réduites de 30%.

D'autre part l'approvisionnement en matière première des usines qui restent est fortement compromis.

Ainsi faute de lignite il ne sera plus possible aux centres métallurgiques du Nord de la Bohême, de fabriquer des produits semi ouvrés.

Ces produits semi-ouvrés constituaient eux mêmes une matière première pour les usines de produits finis du reste du pays.

Comme villes métallurgiques il ne reste à la tchécoslovaque que la ville de Brno et ses environs, Prague en industrie lourde étant atteint par le rattachement de ce qui constituait son arrière pays.

b) Industries résultant de l'exploitation des forêts :

La remise à l'Allemagne des frontières riches en forêts touchera fortement l'économie de la ville de Prague qui était le point convergent de l'industrie du meuble et en particulier du meuble en bois courbé.

La fabrication du papier se trouve réduite d'environ 37% par la disparition de ces mêmes forêts qui atteint également la production des allumettes.

Enfin la fabrication de la soie artificielle qui était alimentée par les bois de la frontière ressentira de même le contre coup de l'annexion.

c) Industries textiles :

La remise à l'Allemagne de la ville de Liberec et de ses alentours entraîne une réduction de 40% dans l'industrie textile, (particulièrement dans les cotonnades) une baisse de 25%

dans l'industrie du vêtement et pratiquement la disparition de la bonneterie.

d) Industrie du cuir :

La chaussure monopolisée à Zlin dans les usines Bata ne souffrira pas puisque la ville de Zlin reste tchèque. En revanche l'industrie du gant tchèque dont la réputation est mondiale et dont les centres étaient Prague Kaadem et Abertham se trouve fortement touchée.

d) Industries alimentaire :

L'Allemagne ayant reçu les houblonniers de Graz prive la Tchécoslovaquie d'un produit d'exportation précieux et affecte certainement la ville de Pilsen qui était la grande productrice de bière.

Bien qu'au point de vue agricole la Tchécoslovaquie n'a pas été sans avoir subi de transformation et réduction des terres à céréales de 20% et de terres à foin de 60%, les industries alimentaires ne souffriront pas car ce qui a disparu de la carte économique du pays servait à l'alimentation des habitants des régions annexées.



TCHÉCOSLOVAQUIE ET EGYPTE

La Tchécoslovaquie exportait en 1935 les produits suivants en Egypte :

	L.E.
Cotonnades	61.700
Bonneteries	32.100
Laines	15.200
Tarbouches	1.300
Chaussures cuirs	10.400
Chaussures caoutchouc	8.800
Verreries :	
Vitres ordinaires	4.700
Verres pour lampes	5.500
Services tables et toilettes	11.000
Verroteries	6.000
Glaces, miroirs	4.300
Allumettes	12.700
Faïences et porcelaines	18.000
Carreaux en terre fine ou en grès	13.600
Ouvrages en toile	6.600
Boutons	11.300
Jambon	2.000
Bière	2.200
Houblon	3.200
Malt	2.200
	232.800

De la statistique qui précède on voit qu'un courant non négligeable existait de Tchécoslovaquie en Egypte.

Ce courant se trouvera atténué.

1o.) Du fait de la disparition de certaines rubriques :

Ne produisant plus, les cotonnades, la bonneterie, les vitres ordinaires, les verres pour lampes, les services de table de toilette, les verroteries, les glaces, les miroirs, les faïences, les porcelaines, les carreaux en terre ou en grès, le houblon, la Tchécoslovaquie ne pourra exporter ces produits

et verra tout d'abord ses exportations vers l'Egypte tomber d'environ 150.000 livres.

2o.) De ce que les autres industries étant atteintes, leur pouvoir d'exportation tombera.

La seule exportation qui restera florissante, sera celle des chaussures qui comme nous l'avons dit est monopolisée à Zlin.

Examinons maintenant un peu ce qui se passera dans l'autre sens des exportations égyptiennes vers la Tchécoslovaquie.

Comme toujours le grand produit d'exportation est le coton, en 1935 sa sortie vers la Tchécoslovaquie s'élevait à L.E. 995.000 soit environ le 1/20e. de l'exportation égyptienne.

Sans aucun doute ce chiffre en 1938 va subir une grosse chute puisque la grande ville cotonnière de Liberec a été annexée.

Il ne fait cependant aucun doute qu'une nouvelle industrie cotonnière se créera. Toutefois il ne faut pas oublier que le pouvoir d'achat de la Tchécoslovaquie a baissé.

Aussi bornerons-nous à dire que la vente par l'Egypte de coton à la Tchécoslovaquie baissera fortement. De combien, nul ne le sait.



Cette parenthèse sur les relations égypto-tchèques fermée que peut-on conclure pour l'avenir ?

Autant dans le passé les perspectives étaient riantes, autant le futur semble difficile pour ce pays encore une fois dépeçé.

Balance commerciale dans l'avenir certainement déficitaire alors qu'en 1934, 1935, 1937 elle marquait un excédent favorable de respectivement: 889 millions, 679 millions, et 11.971 millions de couronnes.

Balance des comptes qui se trouvera handicapée par :

1o.) La perte en importations sensible de capitaux amenés par les

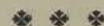
touristes venant dans les villes thermales de la région sudète, apport qui se chiffrait en 1937 à 640 millions de couronnes.

2o.) La nécessité de créer de nouvelles lignes de défense les anciennes construites avec l'argent étranger, constituant une dette publique externe et cependant abandonnées sans indemnité.

3o.) La réorganisation dans un nouvel ensemble des voies de transports, de l'outillage national, la création de nouvelles charges militaires.

4o.) La diminution des impôts par la perte des éléments faisant leur objet. Impôt sur les textiles qui rapportait 100 millions de couronnes, sur les douanes productif de 797 millions, sur le chiffre d'affaires qui va certainement tomber.

5o.) Les déchets entraînés par la liquidation des intérêts tchèques en Sudète.



Ainsi certainement non seulement la Tchécoslovaquie perd et perd beaucoup mais encore se trouve-t-elle dans une passe difficile ?

La seule solution consiste en un apport de sang nouveau.

Cet apport devant consister en une aide financière de tous les Etats qui bénéficiant de la paix grâce au sacrifice tchèque, doivent aider de toutes leurs forces la Tchécoslovaquie.

La Grande-Bretagne a déjà apporté cette aide puisque le 3 oct. 1938 M. Chamberlain à la Chambre des Communes annonçait un prêt britannique de 30 millions de livres.

Puisse la contribution de tous les grands Etats aider les Tchèques à sortir de ce mauvais pas, sans quoi la situation politique trouble qui accompagne tout marasme économique serait un bon prétexte pour vouloir faire disparaître de la carte européenne ce pays qui a le droit de vivre.

André Michel.
H.E.C.



BANCO ITALO EGIZIANO

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

Correspondant

du Trésor Royal Italien

TOUTES LES OPERATIONS DE BANQUE
SERVICE DE COFFRES-FORTS PRIVÉS



ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES

Reprise ? - Finances Suisses. - Retour à la Liberté dans la Production du Cuivre.

Reprise ?

Dans son «Année sociale 1937/1938» qui vient de sortir de presse, le Bureau international du Travail analyse les faits qui ont influencé l'évolution de la condition des travailleurs dans le monde. Il attire, à ce propos, l'attention sur certains traits caractéristiques du mouvement économique au cours de cette période.

Observant que 1937 est apparue comme une année de «boom», marquant le point culminant de la reprise après la grande crise mondiale, le B.I.T. déclare que cette appréciation appelle diverses remarques.

En fait, au cours de l'année même, écrit-il en substance, on n'a constaté que fort peu de manifestations d'un «boom». Il est vrai que la production, l'emploi et le commerce international ont tous atteint ou même dépassé le niveau de 1929; mais il est douteux que l'on puisse considérer aujourd'hui un tel niveau comme particulièrement élevé.

A l'appui de son affirmation, le B.I.T. fait remarquer que, depuis 1929, la population du monde a augmenté de quelque 5 à 10 p.c. De plus, si le rythme «normal» de développement économique atteint pendant la période d'avant-guerre s'était maintenu, les résultats de 1937 auraient dû être supérieurs de 20 à 25 pour cent à ceux de 1929.

Le B.I.T. dit, par ailleurs, qu'il convient de souligner qu'une grande part des travaux productifs effectués dans les conditions actuelles échappent à la statistique. Ainsi, la stagnation relative de l'industrie charbonnière pendant de nombreuses années a pesé sur l'indice de production d'un grand nombre de pays; par contre, le fait qu'il existe actuellement des milliers de postes de distribution d'essence et de stations de réparation d'automobiles dont le service est assuré par un homme travaillant seul, n'apparaît dans aucun des indices immédiatement disponibles. Il y a donc quelque danger à comparer les résultats de l'activité de 1937 avec ceux d'années précédentes.

Compte tenu de tous les éléments, la «pointe» de 1937 ne représente rien de plus qu'un retour partiel à la

prospérité. Le chiffre élevé du chômage dans la plupart des pays en est une preuve évidente, écrit le B.I.T.

En fait, peut-on lire dans le document de Genève, la principale raison pour laquelle on peut considérer 1937 comme une période de «boom», c'est que l'activité économique a subi ensuite une rechute. Il est impossible de dire maintenant quelle sera la gravité du mouvement actuel, cependant, la rapidité extraordinaire avec laquelle la tendance s'est retournée aux Etats-Unis et la résistance marquée que d'autres pays ont opposée à la tendance à la baisse, donnent de bonnes raisons d'espérer que le recul ne sera que de courte durée. Voilà une opinion qui méritait, certes, d'être épinglée.

Finances Suisses

La Suisse a des difficultés financières. On ne parvient pas à réaliser le programme récemment projeté qui prévoit le financement d'un effort nouveau en faveur de la défense nationale et l'entreprise de grands travaux

publics pour créer de nouvelles possibilités de travail — programme qui suppose une dépense de 400 millions de francs suisses.

On avait proposé — les milieux de gauche notamment — de prélever cette somme sur le bénéfice de 600 millions réalisé, en septembre 1936, sur la dévaluation de la monnaie. Mais la Banque Nationale, en même temps que le Conseil fédéral, se sont formellement opposés à ce projet. Ces deux hautes autorités ont repoussé l'attribution du dit bénéfice à qui que ce soit pour le moment et pour la bonne raison que le franc suisse n'est pas du tout stabilisé, qu'il peut osciller légalement entre deux limites assez larges et qu'il est bien difficile de dire quand et comment une stabilisation définitive pourra avoir lieu, l'évolution des devises mondiales dont la devise helvétique dépend, étant imprévisible.

Voilà une question tranchée définitivement et avec bon sens. Mais cela ne résolvait pas le problème financier du pays. On a alors mis en avant l'idée d'un impôt sur les grands magasins. Cette suggestion de l'administration fédérale a été repoussée avec fermeté.



L'UNION FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

CAPITAL: Lstg. 500,000 entièrement versé

Siège Social: LE CAIRE - 8, rue Cheikh Aboul Sebaa

Amélioration terres agricoles -

Exploitation

GÉRANCES URBAINES ET RURALES -

LOTISSEMENTS - AVANCES

CONDITIONS SUR DEMANDE



Une autre suggestion vient d'être formulée: il s'agit de l'introduction d'un impôt sur le rendement du capital, c'est-à-dire d'une imposition à la source. Cette idée n'est pas neuve. On y avait fait allusion dans le premier projet de réforme financière. Mais le Gouvernement avait renoncé à prévoir cet impôt, étant donné, a-t-il été dit, que la question n'était pas encore suffisamment au point.

On n'a rien trouvé d'autre. On revient à la première idée, à telle enseigne que le Département fédéral des finances a adressé aux Départements cantonaux des finances, ainsi qu'aux principales organisations économiques, une circulaire les invitant à se prononcer sur quelques questions en corrélation avec l'introduction de cet impôt.

Les réponses à cette circulaire devront être retournées, à Berne, avant la fin du mois de novembre. Sur la base de ces réponses, le Département fédéral des finances établira ses propositions et le Gouvernement fédéral devra décider, une fois de plus, si l'impôt sur le rendement du capital doit figurer, sous une forme ou sous une autre, dans un projet définitif de réforme des finances fédérales suisses.

Retour à la liberté dans la production du cuivre

Les compagnies participant à l'accord de 1935 ont décidé la suppression du contingentement de la production du cuivre. Cette nouvelle dis-

position est entrée en vigueur depuis le 15 courant.

Cette importante décision paraît être justifiée par les événements. L'avance récente du prix de la matière à la suite de l'augmentation toute récente du contingent de 95 à 195 pour cent, était apparue comme un remède précieux à la situation statistique du cuivre. L'augmentation de la consommation a été révélée par la diminution, de l'ordre de 25.000 tonnes, durant le mois passé des stocks hors des Etats-Unis. A 104.000 tonnes, ces stocks ne constituaient plus qu'une réserve de quelque cinq semaines, ce qui est insuffisant.

Depuis lors, on a constaté que les 6 à 8.000 tonnes supplémentaires, qui devaient être extraites mensuellement par suite de l'augmentation du contingent, deviendraient rapidement insuffisantes pour satisfaire les besoins croissants de la matière à la suite de l'accroissement de la consommation, corollaire naturel des nouveaux programmes de réarmement. D'où la décision de faire disparaître désormais, et pour un temps qui n'est pas fixé, toute restriction à la production du cuivre.

On ne peut pas encore évaluer exactement la production supplémentaire de cuivre qui va résulter de cette décision. Un confrère financier anglais écrit, que ceux qui envisagent avec optimisme le développement des mines de la Rhodésie estiment qu'une évaluation de 300.000 tonnes annuellement pour le cuivre à extraire en supplément des chiffres de production actuels ne paraît pas trop forte.

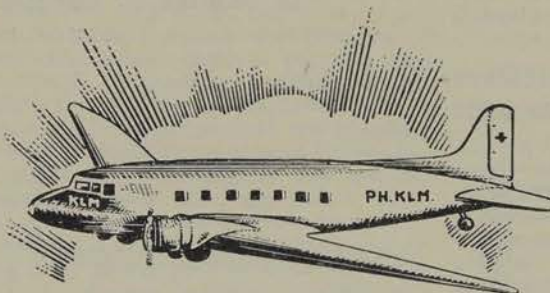
À Londres, on considère que la décision prise, qui revient à prévoir une

marge raisonnable de production, peut être considérée comme une entrave mise à la spéculation. La question immédiate reste cependant de savoir s'il existait vraiment un potentiel de spéculation tel qu'il a fallu prendre une décision aussi importante. Quoique les cours de clôture du cuivre, semblent indiquer qu'il n'y a pas pour le moment une spéculation considérable, l'opinion générale est qu'elle existe cependant et qu'il fallait s'y opposer.

Les milieux anglais considèrent que la poussée spéculative doit venir des Etats-Unis, lesquels mèneront le marché durant les prochains mois. Outre-Atlantique, on est généralement d'avis que la décision n'entraînera pas une influence déprimante sur les prix de la matière. On estime que les cours auront eu le temps et l'occasion de s'élever, avant que le poids d'une production augmentée soit en état d'agir comme un facteur stabilisateur sur les prix.

SITUATION FAVORABLE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AMERICAINE

Commentant la situation de l'industrie automobile, M. Roper, secrétaire du Commerce, souligne que l'amélioration permettra de donner à la reprise une assise plus large, et qu'elle laisse entrevoir des répercussions favorables dans d'autres branches, sans compter les perspectives qu'elle ouvre au sujet d'une réduction des dépenses d'assistance aux chômeurs et l'amélioration du budget fédéral.



KLM

ROYAL DUTCH
AIR LINES

3 SERVICES PAR SEMAINE

EGYPTE-EUROPE — EGYPTE-EXTREME-ORIENT

et vice versa

RAPIDITE - REGULARITE - CONFORT

AGENTS:

F. VAN DER ZEE

Alexandrie, 10, rue Chérif Pacha, Tél. 28655

NETHERLANDS TRAFFIC AGENCIES

Le Caire, 7, Sharia Manakh, Tel. 41559

C. I. EYRES Port Said, 23, Quai Sultan Hussein, Tél. 2500

DIACARIS SHIPPING AGENCY, Suez, Tél. 149

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Le contrôle des sociétés

Sous ce titre, l'« *Ahram* », consacre un article de fond où il dit la nécessité d'égyptianiser les grandes entreprises, de contrôler les sociétés étrangères et même de les pourvoir de directeurs égyptiens :

Nous avons dit, il y a quelques jours que la Commission des Recherches Techniques au Ministère des Finances, poursuit l'examen d'un projet de loi contrôlant les Sociétés d'Assurances. Ce projet serait bientôt soumis au Parlement après sa modification. D'autres propositions sont en train d'être examinées. Elles concernent les mesures à prendre pour réaliser le contrôle souhaité sur les sociétés particulièrement ce qui a trait à l'appréciation de la manière avec laquelle les sociétés s'acquittent de leurs obligations.

LE CONTROLE

Cette appréciation serait faite par le gouvernement tous les cinq ans. Ainsi, les autorités auront au fur et à mesure tous les renseignements qui leur permettront de se prononcer sur l'état de chaque société.

Entre autres projets, on propose notamment, l'état dans lequel le ministre des Finances aurait droit à retirer le permis de la Société d'assurances. Et ceci en ajoutant une clause stipulant que si le ministre, après avoir revu les travaux de la société trouve que les propriétés en Egypte sont inférieures à la valeur de ses obligations, il puisse lui retirer son permis après l'approbation de la Commission consultative.

L'USAGE DE L'ARABE

Ajoutons à ce propos, que le nombre des sociétés d'assurances exerçant en Egypte atteint 350, de diverses nationalités. Et, parmi les difficultés auxquelles, les Egyptiens désireux de s'assurer se heurtent, se trouve la rédaction en langue étrangère des clauses qui contiennent des termes techniques. Ces clauses devront être rédigées en langue arabe, afin d'en faciliter la compréhension aux intéressés.

Il n'y a pas de doute que le pays a grand besoin de la loi relative au contrôle des sociétés d'assurances. Surtout après que le nombre de ces sociétés augmenta considérablement et que le public a compris les avantages et les nécessités mêmes de l'assurance.

LES SOCIETES D'ASSURANCES

L'assurance en Egypte, intéressa tellement les Autorités Compétentes, qu'elle l'imposa à ses fonctionnaires

et ouvriers pour leur plus grand bien. Le public a aussi compris — comme nous l'avons dit plus haut — la nécessité d'économiser pendant la jeunesse, pour pouvoir écarter les obstacles de la vieillesse et des accidents qui pourront arriver au cours de la vie.

Si ces sociétés d'assurances ne possèdent pas un bon capital et des propriétés foncières et si une crise ou une guerre surviennent, toutes les sommes investies par les intéressés seront complètement perdues pour eux.

LES AUTRES SOCIETES

Mais, ces Sociétés d'assurances ne sont qu'une variété de tant d'autres, anonymes ou non, industrielles ou commerciales, agricoles ou techniques. Ces sociétés ont en circulation de millions de livres. Et nous trouvons que presque toutes les réunions du Conseil des ministres ont toujours à leur ordre du jour l'approbation des décrets de constitutions d'une ou de deux nouvelles sociétés. C'est que les gens ont compris les avantages de la collaboration financière et économique. Surtout que cette collaboration facilite la réalisation des projets importants que seules les grandes sociétés à capitaux énormes peuvent réaliser et que les particuliers à part ne pouvaient y parvenir.

LES EGYPTIENS

Il est heureux de constater que plusieurs Egyptiens capables se sont engagés dans cette voie, soit en créant des sociétés de ce genre soit en participant avec leurs amis étrangers à la fondation et à la création de ces Sociétés. Les deux parties ont tiré de grands profits de cette collaboration. Surtout aussi après la suppression des capitulations et après qu'une classe nouvelle d'Egyptiens capables dans les questions économiques et techniques ait fait son apparition.

LA NECESSITE IMMEDIATE D'UN CONTROLE SERIEUX

Toutefois, l'augmentation continue de ces sociétés égyptiennes, étrangères ou mixtes, ne manque pas d'attirer l'attention du gouvernement et des actionnaires sur la nécessité d'exercer un contrôle sérieux sur ces sociétés. Nous avons vu plusieurs porteurs d'actions et d'obligations étrangers se réunir pour constituer des groupements afin d'étudier les rapports des sociétés et de pousser les actionnaires à assister aux assemblées des sociétés.

Pour se rendre compte de l'importance de ce contrôle, nous devons dire que la plupart des travaux de ces sociétés se font par de nombreux fonctionnaires sous la direction d'un ou de plusieurs directeurs soumis à

un Conseil d'Administration élu par une Assemblée Générale. Cette assemblée élit même un Comité du Contrôle. Il arrive que le Conseil d'Administration ou le Comité de Contrôle négligent de surveiller les travaux des sociétés. Surtout si les administrateurs prennent ce travail comme supplémentaire à leur nombreuses autres occupations. Et il est difficile pour un simple particulier de trouver les erreurs ou les négligences commises.

Bref, tout ceci revient à dire qu'il est indispensable de redoubler le contrôle exercé sur les diverses sociétés en comblant les lacunes qui se trouvent dans la législation actuelle. Il est aussi indispensable que le public participe à ce contrôle, afin qu'il n'y ait aucune négligence et aucun excès susceptibles de faire perdre les fonds d'une part et d'affaiblir la confiance du public égyptien dans les entreprises économiques du pays d'autre part. Surtout si on se rend compte que les entreprises du gouvernement sont elles-mêmes sous un contrôle sévère et éveillé du Parlement de la presse et de l'opinion publique.

L'Egyptianisation des sociétés étrangères

Sous le titre, « Les diplômés égyptiens chômeurs et l'égyptianisation des sociétés étrangères », le « *Wafd El Masri* » demande dans un article de fond la nomination de directeurs égyptiens dans les sociétés étrangères.

L'Egypte compte de nombreux diplômés chômeurs. Malgré leur haute instruction, ils n'ont pas un travail convenable et même ils n'en trouvent pas du tout.

LE DANGER DU CHOMAGE

Le gouvernement a ressenti le danger pour la société d'avoir de nombreux diplômés chômeurs. Il est intervenu auprès des entreprises étrangères pour leur recommander l'engagement d'Egyptiens diplômés. Naturellement ces sociétés ont promis. Mais elles n'ont pas tenu leur promesse; car, nous voyons clairement que ce mouvement d'engagement d'égyptiens dans les sociétés étrangères va à pas de tortue.

LES EMPLOYES EGYPTIENS

Si nous essayons de chercher une raison à cet état de choses, nous n'en trouvons pas. Ces Sociétés prétendent que les Egyptiens ne sont pas tout à fait à même de s'acquitter de la tâche qu'on leur confie. Alors que le facteur essentiel est le manque de bienveillance des directeurs de ces banques à l'égard des jeunes gens égyptiens qu'ils emploient.

POURQUOI CE FAVORITISME ?

Nous les voyons frayer le chemin et ouvrir l'oreille et l'esprit aux jeunes débutants de leur race en leur donnant l'occasion de s'exercer aux travaux de ces banques et de ces sociétés. Ils préparent leur avenir, les soutiennent, leur donnent tout ce qui peut leur être utile et comblent leurs lacunes. Ces sociétés agissent de la sorte avec les gens de leur race bien que ceux-ci soient moins cultivés et moins capables que d'autres collègues égyptiens. Les chefs de ces banques et de ces sociétés ménagent leur bienveillance aux jeunes gens égyptiens. Ils ne les écoutent pas et ne s'occupent pas d'eux.

Il nous semble que ces entreprises envisagent l'emploi des Egyptiens comme s'il s'agissait d'un geste de courtoisie. Elles adoptent comme principe de ne pas engager les Egyptiens. Et si elles ont, un à leur service, elles lui ferment toutes les portes au nez, elles nient ses capacités et tâchent de dénigrer et de diminuer son mérite.

UN EXEMPLE

Une telle attitude est tout à fait injuste. Nous avons un exemple frappant en la personne de Sadek Henein pacha, Administrateur de la Compagnie des Eaux. Cette société étrangère, a choisi à sa tête un Egyptien connu pour sa capacité, ses bonnes dispositions et son caractère débrouillard.

Qui pourrait contester le fait que la Compagnie a acquis une couleur nouvelle qui lui manquait ? Qui peut dire que la Compagnie n'a pas beaucoup profité de Sadek Henein pacha ? Comme si ces sociétés et ces banques oublieraient qu'elles sont en Egypte, que leurs clients sont des Egyptiens et que la présence d'employés égyptiens dans leurs postes dirigeants leur fait gagner une grande sympathie auprès du public égyptien.

Nous n'exagérons pas en disant que la présence de Sadek Henein pacha à la tête de la Compagnie des Eaux a constitué le facteur principal qui a accéléré le règlement des questions en suspens intéressant la Compagnie. Que serait-ce alors si les sociétés avaient plusieurs égyptiens capables et débrouillards. Comme elles profiteraient de beaucoup si les directeurs considéraient avec sympathie leurs employés égyptiens. Il n'y a aucun doute à cela.

Nous sommes libres dans notre pays

C'est ainsi que s'exprime le « Wafd El Masri » dans le titre de son article de fond où il traite de la question des droits de douane sur les cotonnades et de la Mission du Lancashire.

Il est regrettable de constater que les hommes d'affaires et les industriels anglais croient encore avoir af-

faire à une Egypte des temps passés ; à une Egypte où l'Angleterre pouvait imposer ce qu'elle voulait. Il faut dire à ces gens-là, que notre pays est devenu un Etat indépendant, libre d'imposer des droits où bon lui semble, libre de gérer ses affaires commerciales et industrielles.

L'EGYPTE AVANT TOUT

L'intérêt personnel de l'Egypte, son intérêt industriel et économique priment toute autre considération. Ce n'est que sur ces intérêts que l'Egypte indépendante fonde tous les espoirs. Et, si nous reculons devant cela, nous sommes capables de perdre notre indépendance, fruit de tant d'efforts et de sacrifices.

Nous sommes aujourd'hui libres dans notre pays, libres de chercher par tous les moyens à améliorer notre situation économique et encourager notre industrie. Et s'il y a des gens qui pensent le contraire, ils se trompent énormément.

C'EST UNE NECESSITE

L'institution des derniers droits sur les cotonnades ont été nécessaires pour l'intérêt de l'agriculture, de l'industrie et du consommateur égyptien. Nous ne cessons d'ailleurs de demander au gouvernement et aux intéressés égyptiens de ne pas s'en tenir là. Mais de prendre n'importe quelles formalités et de décréter toutes les lois nécessaires à l'encouragement de notre industrie et la protection de notre économie. Il faut nous suffire de nos produits et nous dispenser d'en importer. Nous ne voulons que personne s'oppose à nos projets ; ceci est notre affaire et c'est notre droit : nous sommes libres dans notre pays. Si nous avons des relations avec l'Angleterre ou n'importe quel autre pays, il faut que ces relations soient basées sur l'intérêt de l'Egypte avant tout et non à son encontre.

L'EGYPTE PROTEGE SON INDUSTRIE

Sir Thomas Barlow, dans ses déclarations à notre confrère « Al Ahram » a dit : « Il est naturel que le Gouvernement Egyptien pense à son indus-

trie ». Et le gouvernement égyptien n'a fait que cela.

Pourtant, l'Angleterre protège son industrie et défend ses intérêts dans tous les pays du monde. Nous aussi, nous avons ce droit. Pourquoi essayer de nous l'enlever. Nous ne manquerons pas aussi d'élaborer des restrictions nouvelles si la protection de cette industrie locale l'exige.

Si les Anglais savent que nous sommes aujourd'hui libres d'agir comme il nous plaît, il vaut mieux que les hommes d'affaires et les industriels britanniques n'ignorent pas cette réalité. Il ne faut pas qu'ils considèrent l'Egypte sous un autre angle. Nous sommes libres dans notre politique, libres d'imposer les taxes qui nous plaisent.

Des intérêts communs

« L'Ahram » traite la question des cotonnades dans un article de fond où il relève surtout la nécessité de considérer l'intérêt mutuel des deux pays. Voici comment il conclut son article :

Tout en reconnaissant les droits de l'Egypte, le point de vue anglais trouve que les intérêts mutuels des deux pays sont si rapprochés qu'il vaudrait mieux s'entendre. Si on considère le fait que l'Egypte a besoin pour longtemps encore d'importer des tissus de l'étranger.

C'est la base des pourparlers telle qu'elle est conçue par le côté britannique. C'est une base raisonnable et claire. Si on peut reconnaître ce principe sans affecter l'intérêt industriel local, cela amènerait une heureuse issue des pourparlers des deux pays.

Si la durée déjà écoulée depuis l'institution des taxes sur les cotonnades ne permet pas encore qu'on se rende compte de l'efficacité des chiffres de ces impôts, les années qui ont passé n'en ont pas moins éclairé la route.

THE LAND BANK OF EGYPT

SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE

fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905

Siège Social à Alexandrie

Capital : L.E. 1.000.000 — Réserves et Provisions : L.E. 806.000
Prêts sur Hypothèques à long ou à court terme. — Acquisition des créances hypothécaires. — Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

LA PAGE DU COMMERÇANT

Constitutions de sociétés

Entre M. René Avellino et un commanditaire, il a été constitué une société en commandite simple sous la raison sociale «Avellino et Cie». Siège à Alexandrie. Objet : commerce du coton en général et les opérations dérivant de ce commerce. Durée : 3 ans à partir du 1er octobre 1938. Montant de la commandite : L.E. 700. Signature sociale : à M. René Avellino.

* * *

Entre M. Dioghénis Vaghitas et un commanditaire hellène, il a été constitué une société en commandite simple sous la raison sociale «Vaghitas et Cie». Siège au Caire. Objet : le commerce des denrées alimentaires. Durée : 2 années à partir du 15 octobre. Capital : L.E. 250, montant de la commandite. Signature sociale : à l'associé en nom

* * *

Modification

La société en commandite, formée entre M. Alexandre Gamil, associé en nom, et M. Georges Gamil et Mme Nina Gamil Chérif, enregistrée sous la raison sociale «N. Gamil Sons», a modifié cette raison sociale qui sera dorénavant de «Gamil et Co.»

Dissolution

La société en nom collectif «Georgopoulo Frères», instituée depuis 1925 entre les Sieurs Georges Georgopoulo et Aristide Georgopoulo, ayant siège à Minieh et pour objet le commerce des spiritueux et d'articles d'épicerie, a été dissoute d'un commun accord à partir du 31 août 1938 par suite du retrait de M. Georges Georgopoulo.

La suite de la société dissoute, actif et passif, a été reprise par M. Aristide Georgopoulo.

Dépôts de bilans

M. Aziz Doss, négociant en articles manufacturés, siège au Caire. Date cessation paiement : 6 octobre 1938. Bilan déposé le 20 octobre 1938. Actif : L.E. 1.708,050. Passif : L.E. 2.630,610.

Faillites

Faillite déclarée le 24 octobre 1938 à l'encontre de M. Rodolphe Pollack, commissionnaire, domicile inconnu (autrefois à Alexandrie). Date cessation paiement le 19 septembre 1938.

Faillite déclarée le 22 octobre 1938 à l'encontre de M. Victor Josué Harari, négociant en articles manufacturés, établi au Caire, Hamzawi. Date cessation paiement le 26 janvier 1938.

Faillite déclarée le 22 octobre 1938 à l'encontre de M. Albert Farès, négociant, demeurant au Caire, 79, rue El Azhar. Date cessation de paiement le 20 septembre 1938.

* * *

STATISTIQUE DES FAILLITES

Le Département de la Statistique Générale de l'Etat nous communique le nombre des faillites déclarées pendant le mois de septembre des années 1937 et 1938 et se répartissant comme suit :

	Septembre 1937	1938
Nombre total des faillites	3	8
Répartition des faillites :		
Tribunaux Mixtes :		
Caire	2	5
Alexandrie	—	2
Mansourah	1	1
Nationalité :		
Egyptiens	3	7
Etrangers	—	—
Genre du commerce :		
Produits agricoles	1	—
Habillement et toilette	1	4
Produits alimentaires	—	3

Cafés, restaurants, fabriques et débits de boissons	—	—
Denrées coloniales et drogues	—	—
Industrie du bâtiment	—	—
Ferronnerie	—	—
Autres	1	1

CHAMBRE DE COMPENSATION

Le Caire

Semaine du 17 au 22 octobre 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 9.350 d'un montant de L.E. 1.498.436.

Même semaine 1937 : 8.299 d'un montant de L.E. 1.182.931.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 389.127 d'un montant de L.E. 58.202.173.

Même période 1937 : 379.031 d'un montant de L.E. 59.788.439.

Alexandrie

Semaine du 17 au 22 octobre 1938 :
Nombre des effets présentés à la Compensation : 5.283 d'un montant de L.E. 1.508.803.

Même semaine 1937 : 5.199 d'un montant de L.E. 1.498.712.

Total du 1er janvier 1938 à ce jour : 204.687 d'un montant de L.E. 42.979.998.

Même période 1937 : 205.294 d'un montant de L.E. 47.993.126.

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

“SEFINA” S.A.E.

23, SHARIA EL MADABEGH — LE CAIRE

autorisée par Décret Royal du 19 Février 1938,

paru au journal Officiel du 5/3/38

Dépôts à vue et à terme fixe — Recouvrement et Escompte d'Effets —
Emission de chèques sur l'Egypte et l'Etranger — Achat et vente de
Billets de Banque et Monnaies Etrangères — Ouverture de Crédits
Documentaires et simples — Ordres de Bourse — Dépôt de Titres —
Encaissement de tous coupons — Titres et Obligations à lot au
comptant et à terme.

CAISSE D'EPARGNE aux MEILLEURES CONDITIONS

Chronique de la Bourse des Valeurs

Vendredi, 28 octobre 1938.

La situation politique internationale demeure pourrât-on dire inchangée. Cependant, il faut relever quelques indices d'une évolution plus favorable. En effet, on annonce que l'accord anglo-italien entrerait en vigueur dans une quinzaine de jours. D'autre part, les négociations entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont perdu leur caractère de conflit et un arbitrage italo-allemand serait réalisé. Enfin, les rapides victoires du Japon en Chine, semblent devoir provoquer une prochaine suspension des hostilités : les nippons étant enclins à négocier un armistice.

Malheureusement ces divers facteurs n'ont pas dissipé la méfiance qui semble de plus en plus ancrée vigoureusement sur les marchés internationaux. Ceux-ci ne peuvent secouer le malaise qui s'est manifesté dès après l'accord de Munich. La course aux armements n'est point faite pour rassurer les esprits. Cependant, il ne faut pas oublier que l'exemple nous a prouvé que la meilleure garantie du maintien de la paix c'est la force.

Toutes les Bourses ont fait preuve de faiblesse. Wall-Street, comme le Stock Exchange de Londres ou la Bourse de Paris ont enregistré un fléchissement général des cours. D'autre part, les prix du coton ont fluctué irrégulièrement mais, en définitive, ils ont bénéficié d'une certaine reprise.

Notre Bourse a persisté dans son attitude des semaines précédentes. Les Titres ont enregistré un nouveau fléchissement et les transactions demeurèrent toujours peu importantes.

FONDS D'ETAT

L'Unifiée a fléchi à Lst. 96 1/4 contre Lst. 98. La Privilégiée perd Lst. 2 clôturant à Lst. 89 1/4.

BANCAIRES

La National Bank perd plus d'une livre à Lst. 34 contre Lst. 35 1/8. L'action Crédit Foncier recule à frs. 629 contre frs. 651. Le 1/10 revient à frs. 1222 contre 1250. Les obligations à lots demeurent relativement fermes. L'émission 1903 clôture à frs. 311 et l'émission 1911 termine à frs. 290.

La Banque d'Athènes demeure inchangée à frs. 9. L'action Land Bank fléchit à Lst. 3 35/64 contre 3 43/64. Quant à la fondateur elle perd Lst. 1 1/4 clôturant à Lst. 32 1/2.

EAUX, TRANSPORTS ET CANAUX

On peut dire que la Jouissance Eaux constitue la seule valeur de toute la côte qui ait haussé. Elle clôture à frs. 350 contre frs. 348. L'action de capital est également ferme à frs. 126.

Les obligations Suez furent très faibles. Les perspectives du renvoi du procès à l'audience du 3 nov., une fausse interprétation attribuée à la lettre adressée par le commissaire au gouvernement à la Commission de la Bourse furent les causes principales de cette baisse. Le 3% clôture à frs. 566 contre frs. 594 1/2 et le 5% recule à frs. 594 contre frs. 612.

La Part sociale Trams du Caire, bien que demandée à frs. 66 enregistre une perte de 2 frs. A la séance du vendredi, il s'est produit un fort mouvement sur les obligations qui haussent à frs. 115 pour le 4% et à frs. 105 pour le 5%, demandées à ces cours sans vendeurs. On nous signale que l'on prépare activement la reprise du procès devant les Tribunaux en Egypte, et que deux éminents avocats du Barreau belge, viendraient en Egypte pour plaider l'affaire.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

L'action Cheikh Fadl demeure assez ferme à L.E. 3 51/64. Il en est de même de l'action Gharbien Land qui clôture inchangée à L.E. 1 1/32.

L'action Kom-Ombo abandonne une fraction à Lst. 6 5/16, alors que la fondateur est ferme à Lst. 33 1/2. L'ordinaire Béhéra clôture à Lst. 10 contre 10 7/16. L'Union Foncière cède une toute petite fraction à Lst. 2 47/64.

L'action Cairo Heliopolis est plus faible à frs. 273 contre 275. La Fondateur termine à L.E. 10 contre 10 1/4. La Delta Land revient à Lst. 0 31/32 contre Lst. 1. La New-Egyptian se maintient ferme à sh. 14/3.

La Sidi Salem est offerte à Lst. 0 15/32 en perte d'une fraction.

INDUSTRIELLES

La Salt and Soda est plus faible à sh. 38/6 3/4 contre sh. 39/-. Par contre la Financière et Industrielle fut en bonne demande. Le Titre est demandé à Lst. 6 9/16 sans contre partie. Nous avons indiqué dans notre précédente chronique que les résultats du dernier exercice étaient excellents et que la société a pu procéder à des amortissements substantiels tout en payant un coupon de P.T. 20 à toutes les actions, anciennes et nouvelles. La Port-Said Salt n'abandonne qu'une petite fraction à sh. 43/-.

L'Oilfields est ferme à Lst. 2 17/32 contre 2 15/32. L'ordinaire Sucreries termine à frs. 120 3/4 contre 121 1/2 et la privilégiée termine à frs. 111 1/2 contre 112. La fondateur demeure offerte à L.E. 3.

La Filature Nationale gagne une petite fraction à Lst. 8 11/16, et l'ac-

tion Ciments Tourah de P.T. 1072 à P.T. 1090.

HOTELIERES

Les valeurs hôtelières sont légèrement plus faibles. L'action Upper Egypt Hotels perd une petite fraction à L.E. 1 15/32 et l'ordinaire Egyptian Hotels termine à L.E. 1 15/32 contre 1 1/2.

LES DROITS DE DOUANE SUR LES COTONNADES

(SUITE DE LA PAGE 5)

Il est donc indispensable de donner satisfaction au principal acheteur de notre coton et de ses sous-produits. Si l'industrie locale constitue aujourd'hui plus qu'avant un facteur indispensable de l'économie égyptienne, par contre le coton demeurera toujours le principal artisan de la prospérité du pays. Il faut dans ces conditions lui conserver ses débouchés importants, d'autant plus que nos exportations de coton ont subi au cours de ces derniers mois une baisse d'environ un demi million de cantars. Et malgré la modicité de notre récolte, les stocks se sont accrus d'un million de cantars, dépassant 2 1/2 millions.

Protection de l'industrie nationale et importation de l'étranger, bien que constituant des intérêts opposés, peuvent quand même être conciliées. La marge de la consommation locale attribuée aux tissus étrangers demeure encore fort importante. Il faut donc savoir l'utiliser en faveur de ceux qui le méritent.

L. N.

L'AMELIORATION DES AFFAIRES AUX ETATS-UNIS

Les profits réalisés par les sociétés industrielles dans le troisième trimestre accusent, si l'on en juge d'après les résultats publiés actuellement, une légère amélioration par rapport aux trois mois précédents. Néanmoins, le niveau des profits est encore de 50 o/o environ inférieur à ce qu'il était l'an dernier.

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 21 AU 28 OCTOBRE 1938

DÉSIGNATION DES VALEURS	21 oct. 1938	28 oct. 1938	DÉSIGNATION DES VALEURS	21 oct. 1938	28 oct. 1938
FONDS D'ETAT			SOCIETES FONCIERES		
Unifiée 4% Lst.	95	96 1/4 exc	Dom. Ch. Fadl, Act. ... L.E.	3 13/16	3 51/64
Privilégiée Lst.	91 1/4	89 1/4	Gharb. Land Cy., Act. Frs.	1 1/32	1 1/32
Bons du Trésor 4½% ... L.E.	102 1/8 ex.	102 1/8	Gharb. Land Cy., Fd. ... L.E.	0 5/64	0 5/64
Lots Turcs' Frs.	3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 13/32	3 3/8
Trib. d'Eg. 3½% Lst.	97 5/8 e	97 7/8	Sté Fonc. d'Egypte ... Lst.	6 7/32	6 1/4
Tribut. d'Eg. 4% Lst.	100 exc.	100 exc.	Wadi Kom-Ombo, Act. Lst.	6 3/8	6 3/8
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ... Lst.	33 1/2 v.	33 1/2 v.
			Anglo-Belgian Cy. Lst.	0 57/64	0 57/64
BANQUES			SOCIETES IMMOBILIERES		
Crédit Agr. d'Egypte, Act. Ord. P.T.	470	470 a.	Union Foncière Lst.	2 3/4	2 47/64
National Bank Lst.	35 1/8	34	Eg. Enter. et Dev. L.E.	4 43/64	4 27/32
Crédit Fon. Egypt. Act. Frs.	651	629	Eg. Enter. et Dev. Fd. ... L.E.	0 5/16	0 5/16
Crédit Fon. Fd. 1/10 ... Frs.	1250	1222	Cairo-Héliopolis Frs.	275	273
Crédit Fon. Ob. lots 1903, Frs.	312	311	Cairo-Héliopolis, Fd. ... L.E.	10 1/4	10
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	291 1/2	290	Cairo-Héliopolis, Ob. ... Frs.	525	529 a.
Crédit Fon. Obl. 3½% ... Frs.	556	547	Egypt. Delta Land Ls.	1	0 31/32
Crédit Fon. Ob. 3% Frs.	479	479	New-Egyptian Cy. Sh.	14/3	14/3
Crédit Fon. Obl. 3½% Em. 1937 L.E.	95	94,80	Sté. Im. Gare Caire L.E.	3 3/8	3 3/8
Banque d'Athènes Frs.	9	9	Koubbeh Gardens L.E.	1 17/32	1 17/32
Sté. An. Belgo-Egyptien- ne, Part Soc. Frs.	34	49 1/2	Jairo Suburban Land ... L.E.	2 3/4	2 7/8
Land Bank, Act. Ord. ... Lst.	3 43/64	3 35/64			
Land Bank, Fond. Lst.	33 3/4	32 1/2	SOCIETES INDUSTRIELLES		
Land Bank, Ob. 3½% ... Frs.	444 1/2	444 1/2 ex.	Crown Brewery Frs.	127 v.	125 v.
Land Bank, Ob. 4% ... Frs.	68 excn.	68 excn.	Cie. Frigorifique L.E.	5 1/4	5 1/4
Land Bank, Ob. 4½% 1930 P.T.	705	705	Sté. Eg. Irrig., Act. L.E.	0 11/32	0 11/32
Land Bank 5% 1926 Lst.	102 1/2 ex	102 1/2 exc	Manure Cy. L.E.	1 15/32	1 15/32
Land Bank 5% 1927 ... L.E.	100 excn.	100 excn.	Salt and Soda Sh.	39/-	38/6 3/4
Banque Misr L.E.	6 3/8	6 5/16	Port-Said Salt Sh.	43/1 1/2	43/-
Bq. Com. Grèce, Act. ... Frs.	18 1/2 exc.	18 1/2 ex.	Egyptian Markets Sh.	26/9	26/9
Mortgage Bank of Pa- lestine Act. Ord. L.E.	5,50 exc.	5,50 exc.	Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	2 15/32	2 17/32
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.	95,50	96,50	Suc. et Raf. Eg., Ord. ... Frs.	121 1/2	120 3/4
Ob. 5% 1939-56 série X. L.E.	96,05	96,05	Suc. et Raf. Eg. Priv. Frs.	112	114 1/2
Ob. 5% 1941-56 série Y. L.E.	94,75	94,75	Suc. et Raf. Eg. Ob. Frs.	460	460
			Suc. et Raf. Eg., Fd. ... L.E.	3 v.	3
			Elect. Light & Pow L.E.	17 3/4 exc	17 3/4 ex.
			Elect. Light Pow Jss. ... L.E.	13 3/4 exc	13 3/4 n.
			Industrie du Froid, Act. L.E.	5 5/16	5 5/16
			Filature Nationale Ord. Lst.	8 21/32	8 11/16
			Cairo Sand Bricks Lst.	3 1/4	3 1/4
			Imprimerie Misr L.E.	7 1/4	7 1/4
			Sté. Misr Egr. Coton ... L.E.	4 1/16	4 1/16
			Plâtrière Ballah L.E.	9 3/4	9 3/4
			Alexandria Pressing Lst.	7 9/16	7 9/16
			«Al Chark» Cie. Ass. sur la Vie L.E.	6 9/32	6 9/32
			Soc. Ciments Portland Tourah P.T.	1050	1090
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5	5
			The As. Cotton Ginners, Lst.	0 5/8	0 5/8
			HOTELS		
			Gd. Hôt. Eg. Nung. Lst.	16 7/16	16 7/16
			Gd. Hôt. Ob. Série A. ... Lst.	104 excn.	104 excn.
			Up. Eg. Hot., Nouv. ... L.E.	1 31/64	1 15/32
			Up. Eg. Hot., Ob. 5% ... L.E.	86	86 a.
			Egyptian Hot., Ord. Lst.	1 1/2	1 15/32
			Egyptian Hot., Priv. ... Lst.	8 7/8 v.	8 7/8

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 21 AU 28 OCTOBRE 1938

DESIGNATION DES VALEURS	21 oct. 1938	28 oct. 1938	DES VALEURS DESIGNATION	21 oct. 1938	28 oct. 1938
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	100	101	Delta Lt. Rys., Priv. ... Lst.	0 13/16	0 3/4
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	103 1/2	103 1/2	Alexandria Ramléh Lst.	0 15/16	0 15/16
Land Bank Act. Lst.	3 21/32	3 1/2	Trams Alex., Div. Frs.	220	220
Land Bank, Fond. Lst.	35	31	Trams Alex., Jouiss. ... Frs.	23	21
Land Bank Obl. 3 1/2% ... Frs.	435	435	Trams Alex., Obl. 4% ... Frs.	480 exc.	480 exc.
Land Bank, Obl. 4% ... Frs.	68 1/2 ex.	68 1/2 ex.	Press. et Dépôts Act. ... L.E.	14 1/4	14 15/32
Commercial Bank Lst.	2	2	Presses Libres L.E.	8 1/2 v.	8 1/2
Alexandria Water Lst.	15 7/32	14 15/16	Net et Pressage L.E.	7 3/8	7 5/32
Béhéra, Ord. L.E.	10 3/16	10 1/16	Alex. Pressing L.E.	7 13/32	7 7/16
Béhéra, Priv. Lst.	5 1/8 a.	5 1/16	Bonded War., Ord. Lst.	6 1/4	6 1/4
Urb. et Rurales Lst.	2 9/16	2 9/16	Bonded War., Priv. Lst.	5 1/4	5 1/4
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 1/4	0 1/4	Filature Nationale, Act. Lst.	8 5/8 v.	8 23/32
Union Foncière Lst.	2 13/16	2 13/16	Salt and Soda Sh.	45/-	45/-
The Gabbary Land L.E.	1 15/16	2 1/32	Port-Said Salt Sh.	43/1 1/2	43/3
La Gérance Imm. L.E.	3 3/4	3 3/4	Ass. Cotton Ginners ... Lst.	0 19/32	0 19/32

EN MARGE DES NOUVEAUX IMPOTS

(SUITE DE LA PAGE 3)

Attitude impardonnable

Il est vraiment regrettable de constater que, certains de nos confrères, pour des raisons que nous préférons ne pas sonder, passent leur temps à récriminer, et à adresser au gouvernement des «avertissements» : « Attention ! disent-ils, n'armons pas, car, autrement, nous ne ferions que le jeu de la Grande-Bretagne, qui s'intéressé non pas à l'Egypte, mais à la défense de ses voies impériales. Il vaut mieux que l'Egypte reste neutre dans tous ces conflits qui dressent les unes contre les autres, les Puissances impérialistes ! » De telles propos, ne peuvent manquer de créer l'indignation générale. Il est évident que l'Angleterre veut veiller à la sécurité de ses voies impériales, mais il est non moins évident, indiscutable, que la position géographique de l'Egypte fait de ce pays un point stratégique de la plus haute importance, et que même

si l'Angleterre n'avait rien à voir dans l'affaire, l'Egypte serait plus qu'jamais obligée de s'armer jusqu'aux dents pour sauvegarder son indépendance. La géographie interdit à l'Egypte de demeurer neutre. Que l'on se souvienne de l'exemple mémorable de la Belgique.

Le message du Roi

Que tous ceux qui ont été conduits à adopter une attitude de coupable pacifisme méditent les paroles pleines de sagesse prononcées il y a quelques jours par S.M. le Roi dans son message au peuple. S'ils en saisissent le sens profond, ils hésiteront, et cesseront à lancer contre le gouvernement des attaques que l'on ne pourrait certes pas qualifier de patriotiques.

« Il est nécessaire pour chacun, a dit le Souverain, d'accomplir son devoir envers sa Patrie, à l'heure où la force devient le levier des nations. »

Edgar ANZARUT.

OU EN SONT LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES ANGLO-AMERICAINES ?

Les négociations commerciales anglo-américaines sont, s'il faut en croire le correspondant diplomatique de Reuter, arrivées actuellement au stade au cours duquel les points les plus difficiles entrent en discussion. A plusieurs points de vue, il s'agit des questions les plus importantes dont dépend la réussite ou l'échec de l'accord. Les négociations sont poursuivies, mais pourraient encore durer longtemps.

On croit savoir, en effet, que les négociateurs britanniques cherchent à obtenir des concessions substantielles, notamment en ce qui concerne les textiles, les cuirs et les articles manufacturés. De leur côté, les Américains cherchent à obtenir un droit préférentiel pour les automobiles américaines, auquel les Britanniques sont opposés, parce que tous les traités de commerce britanniques étant basés sur la clause de la nation la plus favorisée, les autres nations bénéficieraient automatiquement d'un tel droit sans contre-partie et que le marché anglais pourrait, par exemple, se trouver inondé d'automobiles allemandes.

Il semble donc que, pour que le traité projeté puisse être conclu, il va falloir rechercher des concessions dans d'autres domaines.

LA REVUE COTONNIERE

RESUME DU MOUVEMENT DES PRIX

Echéance	Clôture 27/10/38	Clôture 20/10/38	Clôture de l'année passée	Maximum des prix.	Maximum des prix.
Sakel.					
Novembre	14.64	14.32	14.21	14.84	14.38
Janvier	14.75	14.48	14.01	14.96	14.59
Mars	14.76	14.56	13.92	14.99	14.62
Giza B.					
Novembre	14.33	14.26	12.29	14.64	14.17
Janvier	14.36	14.20	12.22	14.60	14.21
Mars	14.36	14.17	12.29	14.55	14.23
Mai	14.34	—	12.36	14.55	14.30
Haute-Egypte.					
Décembre	11.26	11.17	9.91	11.42	11.18
Février	11.20	11.12	9.93	11.35	11.12
Avril	11.17	11.06	9.98	11.29	11.10
Juin	11.14	10.99	10.02	11.26	11.09
Octobre	10.74	10.98	10.24	11.82	10.67

NEW-YORK

27/10/38.	Décembre	8.48	—	Mai	8.23.
20/10/38.	„	8.26	—	„	7.96.
l'année passée.	„	8.13	—	Mars	8.09.

LIVERPOOL

Giza 7.	Novembre	27/10/38.	7.78	—	20/10/38.	7.47
Haute-Egypte.	„	„	6.41	—	„	6.29
Américain.	Janvier	„	4.85	—	„	4.79

Jeudi, le 27 octobre 1938

CONTRATS

Jeudi dernier les primes officielles de la semaine furent augmentées de 50 points pour le Sakel, 35 points pour le Sakha 4, 10 points pour le Maarad et 5 points pour l'Ashmouni. Influencé par cela et de plus encouragé par une forte hausse dans la soirée à New York, le marché haussa fortement à la première séance de la période en revue avec l'échéance Sakel en tête. L'intérêt du commerce faisait défaut, mais une demande active de la spéculation trouva des contrats en quantité limitée pour compte des couvertures, et les ventes en fixation petites étant compensées par des achats en « calls », des gains de 30 à 40 points furent enregistrés pour les échéances rapprochées. A la séance suivante, les prix se maintinrent bien qu'il y eut beaucoup moins d'animation, mais lundi le marché baissa. Les livraisons finales des filières Octobre (Ashmouni) de ce matin se montèrent à 2750 cantars seulement, leur présence causa néanmoins une impression défavorable ; la confiance fut affaiblie encore plus par l'absence continue de l'appui du commerce ; et un grand nombre de liquidations causa de fortes baisses. Il n'y eut cependant pas d'augmentation du volume des couvertures contre les ventes en fixation de l'intérieur, et avec les dépêches fermes d'Amérique et Liverpool envoyant aussi des avis encourageants, le marché reprit

bientôt son équilibre. Le calme prévalut depuis, les opérations se limitant pour la plupart à des transferts entre échéances rapprochées et échéances éloignées, mais un ton plus brillant put se remarquer, et quoique la position technique ne soit pas trop saine, les positions acheteur étant encore très nombreuses tandis que le découvert est négligeable, le marché ne semble certainement pas devoir faiblir.

Les nouvelles affaires entre exportateurs et filateurs continuent à être désespérément lentes. Il semble qu'il y ait un bon nombre de demandes provenant du Lancashire et du Continent ainsi que les Indes, surtout pour les variétés à longue soie, mais les limites d'achat de la filature sont pour la plupart bien au-dessous des prix du marché et peu d'affaires de quelque ampleur ont été conclues. Les contrats reçoivent ainsi très peu d'appui de la part des nouveaux achats pour l'exportation, et comme les filateurs ne montrent en même temps aucune hâte à fixer les prix du coton déjà acheté en call, l'intérêt du commerce dans le marché est très limité. Dans ces conditions il est difficile de voir comment les prix pourraient se maintenir devant une pression de vente vraiment forte. Mais celle-ci fait défaut en ce moment, en partie à cause de l'aversion qu'ont les cultivateurs soit de vendre aux prix fixés ou de fixer leurs ventes non fixées aux prix courants et de la diminution

conséquence des contrats qui seraient normalement fournis par les couvertures et les fixations, et en partie par suite de l'encouragement que ces circonstances donnent aux haussiers de maintenir leurs positions.

Plusieurs influences tendent à raffermir la détermination des cultivateurs de refuser de vendre leur coton, parmi lesquelles sont les estimations réduites de la récolte et une demande très animée de l'intérieur ainsi que les retraits considérables à Minet-el-Bassal à des primes plus fermes. En attendant la confiance parmi les spéculateurs est encore renforcée, car les perspectives brillantes pour la consommation de la filature aux Etats-Unis (qui s'est montée au total à 1.095.000 balles en août et septembre — le chiffre le plus haut pour deux mois depuis septembre et octobre de l'année dernière) et la reprise générale des affaires amenait par l'énorme programme de dépenses du Gouvernement présagent une hausse substantielle des prix de l'américain sous peu, et qu'en ce qui concerne l'avenir immédiat, il y a peu de craintes d'une baisse, car toute baisse des prix actuels aurait probablement pour effet la diversion de plus grandes quantités de coton du commerce au prêt, diminuant ainsi en proportion le volume des ventes en couverture.

Cependant, bien que la tendance soit tout à fait haussière et qu'on prévoit que des prix matériellement plus élevés seront finalement atteints, la confiance dans la perspective d'une nouvelle hausse pour l'instant ici s'affaiblit à cause de la faible demande du commerce et de la moyenne peu élevée des exportations, lesquelles totalisent à ce jour 950.000 cantars seulement contre 1.425.000 cantars à la même époque de l'année dernière, et quoique les haussiers les plus déterminés ne montrent aucune disposition à diminuer leurs positions, une nouvelle hausse serait accueillie, croyons-nous, avec quelque hésitation, à moins qu'elle n'ait l'appui de bons achats pour compte de l'exportation.

DISPONIBLE

Le marché du disponible a été modérément actif cette semaine, les ventes se montant en moyenne à quelques 3000 balles par jour. La demande se porte sur l'Ashmouni, le Giza 7, le Sakel et le Sakha 4 ; le Maarad et le Giza 12 ont aussi fait l'objet d'une bonne demande. Le Zagora par contre est négligé.

SUCRERIES D'EGYPTE

La production de sucre pour l'exercice qui se termine au 31 octobre 1938 s'établit à 160.000 tonnes environ contre 138.000 l'année passée. La consommation locale s'établit à 152.000 tonnes environ contre 153.000, les exportations, y compris le Soudan, ont atteint 55.000 tonnes contre 73.960 tonnes en 1936/37. Quant aux exportations de sucres bruts, ils s'élevèrent à 55.700 tonnes contre 90.000 tonnes l'exercice précédent.

Le stock de sucres à reporter pour la prochaine campagne s'élèverait à environ 60.000 tonnes.

Par ailleurs, voici ce qu'écrit notre excellent confrère parisien l'« Agence Economique et Financière » au sujet des prévisions de la prochaine campagne :

Les prévisions pour la campagne 1938/1939 s'établissent, en ce qui concerne le travail des usines, à 1.570.000 tonnes de cannes contre 1.600.394 tonnes l'année précédente; on évalue la production probable de sucre à 157.000 tonnes contre 160.211 tonnes.

« Pour cette dernière estimation, il y a lieu de tenir compte de ce que les rendements peuvent être influencés par les conditions climatériques des mois de novembre, décembre et janvier et de ce que la crue du Nil ayant été exceptionnellement haute cette année, certains champs ont été inondés et leurs récoltes endommagées ».

D'autre part, nous apprenons avec plaisir qu'à la réunion de mardi dernier le Conseil d'Administration de la

Société des Sucreries a décidé de nommer M. Hugues Naus en qualité de Directeur Général intérimaire de la Société, en remplacement du regretté Henri Naus bey.

Cette nomination rencontrera sans nul doute l'approbation unanime. En effet, M. Hugues Naus joint à une culture générale très profonde une remarquable compétence technique qu'il a perfectionnée durant les douze années de service, comme directeur d'usines en Haute-Egypte. Il connaît en outre très bien le pays et a beaucoup d'influence sur les ouvriers près desquels il a vécu longtemps et qui ont pour lui beaucoup d'affection.

Nous félicitons sincèrement M. Hugues Naus pour cette nomination.

Nous croyons savoir aussi que d'importants changements auront lieu incessamment dans le haut personnel de la Société.

LE PETROLE

Analysant très justement les causes du trouble qui caractérise actuellement le marché américain de pétrole, le « Courrier des Pétroles » écrit que l'une d'elles, et non la moindre, est la disproportion entre les stocks des huiles combustibles et ceux des autres produits.

Actuellement, les stocks de gas-oil et de fuel-oil, qui se montent à 150 millions de barils, sont supérieurs de 34 millions de barils à leur chiffre d'il y a un an. En même temps, les stocks d'essence, qui s'élèvent à 68

millions de barils, ne dépassent que de 3 millions de barils le niveau de la même époque de 1937, et ceux de pétrole brut sont de 17 millions de barils inférieurs au chiffre de 1937.

« La production de pétrole brut se maintient — grâce au contrôle inflexible de la production — au-dessous du niveau-limite recommandé par le Bureau des Mines: 3.232.150 barils dans la semaine au 1er octobre contre 3.444.300 barils recommandés par le Bureau. Cette moyenne journalière est inférieure de 415 mille 650 barils à celle d'il y a un an, et de 513.700 barils au chiffre obtenu au cours de la semaine terminée le 28 août 1937.

« Ce qui demeure la tâche principale de l'industrie américaine du pétrole, conclut notre confrère, est le rétablissement de l'équilibre entre la production et la consommation des huiles combustibles. Aussitôt que la possibilité d'une solution de ce problème se dessinera à l'horizon, la tendance du marché changera et on verra se produire une hausse des cours ».

ELECTRICITE DE BEYROUTH

La progression des recettes, qui avait été de 26,7% pour le premier semestre de 1938, s'est maintenue importante au cours du troisième trimestre de l'exercice.

Comme l'an dernier, il ne sera pas distribué d'acompte de dividende, la répartition de l'exercice 1938 devant être payée en une seule fois.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons :	21/10/38		22/10/38		24/10/38		25/10/38		26/10/38		27/10/38	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	C.
Sakellaidis :												
Novembre	14.63	14.70	14.75	14.69	14.60	14.49	14.40	14.77	14.75	14.78	14.70	14.64
Janvier	14.82	14.83	14.95	14.82	14.67	14.61	14.58	14.85	14.90	14.88	14.73	14.74
Mars	14.89	14.87	14.99	14.82	14.67	14.66	14.69	14.90	14.90	14.92	14.77	14.77
Guiza 7 :												
Novembre	14.52	14.51	14.53	14.51	14.53	14.36	14.32	14.40	14.43	14.55	14.43	14.36
Janvier	14.43	14.47	14.55	14.49	14.49	14.35	14.29	14.42	14.47	14.58	14.46	14.38
Mars	14.45	14.45	14.49	14.44	14.47	14.35	14.27	14.42	14.45	14.55	14.45	14.37
Mai	—	—	—	—	—	—	—	14.43	14.47	14.54	14.36	14.37
Achmouni :												
Décembre	11.46	11.45	11.40	11.32	11.34	11.25	11.23	11.31	11.33	11.39	11.34	11.27
Février	11.35	11.35	11.31	11.26	11.26	11.17	11.17	11.25	11.28	11.31	11.25	11.22
Avril	11.31	11.27	11.25	11.18	—	11.11	11.10	11.19	11.23	11.26	11.19	11.17
Juin	11.26	11.20	11.25	11.18	—	11.11	11.10	11.18	11.22	11.23	11.13	11.14
Octobre	11.17	11.18	10.80	10.72	10.75	10.70	10.71	10.82	10.80	10.81	10.71	10.75
Graines de Coton :												
Novembre	68.1	68.4	67.8	68.2	68.—	67.3	66.6	68.1	68.—	67.7	66.9	66.6
Décembre	68.5	68.4	67.9	68.1	67.6	67.2	66.6	68.1	68.4	67.6	66.8	66.7
Janvier	68.2	68.1	68.2	68.—	67.9	67.1	66.8	68.1	68.1	67.6	66.9	66.8
Février	67.8	67.9	68.—	67.9	67.9	67.—	66.8	67.9	67.9	67.4	66.7	66.5
Avril	—	67.9	68.—	67.8	67.8	67.9	—	67.7	—	67.2	66.1	66.4

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

No. 2768

Alexandrie, Jeudi à Midi le 27 Octobre 1938

COTON

EXPORTATIONS

Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK Cantars	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine...	455.953	6.313	46.266	6.838	50.533	5.250	38.722	263	1.922	18.664	137.443	2.560.031§
Même sem. 1937	412.467	10.512	57.348	14.890	109.962	3.708	27.417	1.454	10.668	30.564	225.395	1.681.991*
» » 1936	405.629	11.209	81.934	12.782	94.113	6.605	48.547	1.325	9.766	31.921	234.360	2.231.078†
Dep. 1 ^{er} Sept. 1938	2.019.883	39.824	292.186	71.146	525.709	21.265	156.993	1.470	10.800	133.705	985.688	—
Même époque 1937	2.798.892	64.489	473.658	111.245	822.937	18.406	136.112	4.856	35.649	198.996	1.468.356	—
» » 1936	3.004.719	63.767	467.306	76.641	565.425	26.589	196.130	4.593	33.668	171.590	1.262.529	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1938 Crs. 1.525.836 * au 1^{er} Sept. 1937 Crs. 351.455 † au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 19 Octobre 1938. Achmoum Cantars 9.582, Zagora 12.788, Divers 2.004.
 Total Cantars 24.374 ; en outre Crs. 895 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 25.269 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1938 au 12 Octobre 1938 Cantars 43.868.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 11 cantars.

GRAINES DE COTON

TOURTEAUX

HUILE de GRAINES de COTON

Arrivages	EXPORTATIONS					STOCK	Arrivages		Export.
	Angleterre	Continent	Divers	TOTAL	Arrivages		Export.		
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Tonnes	Tonnes	
Cette semaine...	147.555	25.208	—	—	25.208	513.623 §	2.404	694	163
Même sem. 1937..	196.529	66.241	4.207	—	70.448	598.633 *	995	3.752	57
» » 1936..	156.406	54.219	—	—	54.219	798.884 †	1.057	4.460	—
Dep. 1 ^{er} Sept. 1938	856.043	374.916	9.249	—	384.165	—	6.898	13.355	1.191
Même époque 1937	1.142.053	575.518	14.718	—	590.236	—	11.947	14.299	144
» » 1936.	1.325.506	531.518	—	—	531.518	—	7.932	18.040	—

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1938.-Ard. 41.745 * au 1^{er} Septembre 1937.-Ard. 46.816 † au 1^{er} Sept. 1936. Ard. 4.896.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1938 au 19 Octobre 1938 environ Ard. 136.918 (*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons, la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

FEVES

ORGES

	Arrivages		EXPORTATIONS			STOCK	Arrivages		Export.
	Saïdi	Béhéra	Angleterre	Continent	TOTAL		Arrivages	Export.	
	Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs	Ardebs		Ardebs	Ardebs	
Cette semaine	534	1.705	—	—	—	53.498	3.265	—	
Même semaine 1937.....	860	622	—	10	10	42.542	737	—	
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	35.666	12.139	532	775	1.307	—	154.350	22.789	
Même époque 1937.....	31.813	11.256	262	720	982	—	108.558	117.703	
Stocks au 1 ^{er} Avril 1938	Ard. 7.000					Ard. 4.000			
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard. 455					Ard. 21.613			

BLÉS

LENTILLES

MAIS

OIGNONS

	Arrivages			Arriv.		Export.		Arrivages	Export.
	Saïdi	Béhéra	Export.	Arriv.	Export.	Arriv.	Export.		
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs		
Cette semaine	9.386	2.314	—	515	—	478	—	7	—
Même semaine 1937.....	9.075	3.845	—	211	—	374	—	143	—
A partir du 1 ^{er} Avril 1938.....	437.311	325.401	253	10.556	51	48.160	1.385	1.007.530	800.853
Même époque 1937.....	576.151	271.620	53.445	10.456	110	108.978	67.889	1.012.891	938.429

Stocks au 1^{er} Avril 1938 Ard. 6.500 Ard. 3.500 au 1^{er} Déc. 1937 Ard. — au 1^{er} Mars 1938 Crs. —
 Stocks au 1^{er} Avril 1937 Ard. 7.075 Ard. 243 au 1^{er} Déc. 1936 Ard. — au 1^{er} Mars 1937 Crs. —

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril, pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

REVUE DE MARCHÉ DE GROS

Le 28 octobre 1938.

Une fois de plus les marchés américains sont fermes et les bourses britanniques plus faibles. En réalité, la baisse des prix en Grande-Bretagne est due avant tout à la reprise du sterling et constitue un alignement de la parité entre les cours des bourses américaines et anglaises.

Notre marché demeure dans l'ensemble assez ferme, avec des prix généralement inchangés.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago clôture à 65 7/8 cents contre 64 3/8. Celle de Liverpool termine à sh. 4/8 contre sh. 4/11 1/4.

Les achats du gouvernement jusqu'au 30 septembre se sont élevés à 15 millions 658.000 bushels et ses exportations à 11.505.000 bushels. Ceci fait partie de son programme qui prévoit l'exportation de 100 millions de bushels par le moyen des subsides. Le marché répondra à toute nouvelle de dégâts dans les récoltes de l'hémisphère du Sud.

On continue à parler de conditions défavorables en Australie et une dernière estimation de la récolte la réduit aussi bas que 130 millions de bushels contre 187 millions de l'année dernière.

Les prix locaux de la farine étrangère demeurent sans changement.

La farine australienne non dédouanée cote Lst. 8-5/-. La marchandise dédouanée vaut Lst. 8.-/ plus des droits de douane de P.T. 1265.

La farine américaine non dédouanée cote Lst. 14.-/ pour le Gold Medal et Lst. 14.5/- pour le Northern King. Les prix de la marchandise dédouanée vaut P.T. 176 et 178 respectivement pour les deux qualités.

Le stock de farines dans les Bondes d'Alexandrie est de 8.481 sacs contre 9.883 sacs de la semaine dernière. Celui de Port-Saïd est de 53.075 sacs contre 54.335 sacs.

La semaine sous revue n'a offert rien de saillant. Avec l'approche du Ramadan et la contraction inévitable de la consommation tout le monde prend ses précautions pour éviter une accumulation de marchandise. Meuniers, grossistes et boulangers réduisent, par conséquent, leurs achats, au minimum. Les premiers, notamment, se trouvent en possession de stocks de blé et de farines que viendront augmenter les soldes de la production restant invendus journellement. Il n'est donc pas étonnant que le marché fasse preuve de la plus grande accalmie. Il ne faut pas en dé-

duire, cependant, que ce ralentissement de la demande ait affecté sensiblement les prix du blé ou de la farine, d'abord parce que les expéditions de l'intérieur furent très limitées et diminueront encore, et en second lieu parce que le blé se trouvant emmagasiné auprès des meuniers a été acheté aux prix chers.

Les arrivages de la semaine se sont élevés à 11.018 ardebs dont 5.483 ardebs de blé Béhéri et 5.535 de blé Saïdi. Une partie de ce blé a été livrée sur contrats, de sorte qu'il a été offert peu de chose au marché des céréales. Les prix du blé moyen 22 1/2 kirats sont les suivants: Hindi Saïdi P.T. 165 l'ardeb de 150 kilos, Baladi Saïdi P.T. 155, Hindi béhéri P.T. 160 et baladi béhéri blanc P.T. 150.

SUCRES

La cote à New-York termine à 205 cents en gain d'un point. A Londres, la clôture s'établit à sh. 5/0 1/2 contre sh. 5/2 1/4.

Quoique les exportateurs de Cuba et de Porto Rico aient des excédents de sucre s'élevant à plusieurs milliers de tonnes, ils ont déjà épuisé leurs quotas de cette année et devront garder leurs stocks jusqu'après le 1er janvier 1939.

Suivant une enquête effectuée par l'Association internationale pour la statistique sucrière auprès de 571 fabriques de 15 pays (à l'exception de la France), pendant la campagne 1938/1939 environ 34,95 millions de tonnes de betteraves seront traitées contre 36 millions de tonnes pendant la campagne précédente. La production de sucre brut de ces fabriques est évaluée à 5,52 millions de tonnes contre 5,72 millions il y a un an.

Chez nous, la semaine s'est signalée par une activité très modérée, qui se réduira encore pendant le mois de Ramadan qui vient de commencer. Il en sera de même, d'ailleurs, pour tous les articles passés ici sous revue. Aucun besoin pressant ne se fait sen-





"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1937

L.E. 2.354.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRATUITEMENT



tir, en ce moment, chez les consommateurs des marchés syriens, alors qu'avec la Palestine il est très difficile de traiter par suite de l'état d'anarchie qui y règne encore. Ce marché est pourvu, dans tous les cas, de provisions suffisantes en sucre qui le dispensent de faire d'autres achats pendant un certain temps. Quoi qu'il en soit, le prix du sucre disponible pour le transit s'est maintenu plus ou moins stationnaire à Lst. 6 1/3 la tonne franco Bonded Port-Said. Le stock de Port-Said n'est pas bien lourd et les cotations de Java ne vont pas plus bas que Lst. 6 7/6 cif. La marchandise prompte est donc dépréciée.

Le sucre égyptien a connu une très bonne semaine et jouira, comme d'habitude, pendant tout ce mois, d'une excellente demande, à cause de la grande consommation de sucreries que l'on fait durant le grand jeûne. Les prix sont inchangés à P.T. 240 le sac de 80 ocques pour le granulé-raffiné, à P.T. 224 le sac de 64 ocques pour le concassé et à P.T. 80 la caisse de 20 ocques pour les tablettes.

RIZ

L'offre de riz nouveau est encore très limitée et le mouvement de la semaine fut par conséquent assez insignifiant.

Le riz mamsouh, qui a été le seul offert à la consommation, est traité à P.T. 84 1/2 le sac de 100 kilos. Les rizeries ne tarderont pas à livrer du glacé dont le prix ne sera pas inférieur à P.T. 92/93 le sac. Pour la livraison novembre-décembre, on est vendeur à P.T. 91. Les prix chez nous, se maintiendront fermes au moins jusqu'au mois de janvier avec les premières expéditions de riz Rangoon de la nouvelle récolte. Notre produit n'a rien à craindre de cette concurrence pour le moment. En ce qui concerne les transactions avec l'étranger, il n'y a encore rien de notable à signaler.

Les cultivateurs deviennent plus faciles dans leurs ventes de riz non décortiqué, qui est obtainable maintenant à P.T. 470 la dariba rendue franco villages.

Les prix du riz de Rangoon n'ont pas subi de changement. La marchandise disponible vaut Lstg. 8 7/8 la tonne franco Bonded Port-Said et le chargement octobre Lstg. 9 cif.

SACS VIDES

A l'exception des sacs à coton, qui ont fléchi à P.T. 4 2/40, toutes les autres qualités sont en avance sur la semaine dernière. Les fabricants de Calcutta ont encore haussé leurs prix et la demande sur place de sacs à céréales et à graines n'a fait qu'augmenter.

Les retraits des Bonded, pendant la semaine se sont élevés à 900 balles et les consommateurs se hâtent de

couvrir leurs besoins, qui sont encore assez grands.

La demande de sacs à coton est moins active, mais le marché ne pourra pas ignorer longtemps la hausse très importante de l'origine.

Le prix des sacs à oignons est ferme à 46 paras et des affaires ont été traitées à ce prix pour livraison février-mars.

Les derniers prix pratiqués pour marchandise disponible dédouanée franco Bonded Port-Said et pour chargement de l'origine sont les suivants

Sacs lbs.	Charg.	Disp. P.T.
2 1/4	42/—	2 21/40
2 1/2	49/—	2 34/40
3 1/4	67/—	3 35/40
5	91	5 12/40
5 (extra)	98/6	5 32/40

HESSIAN CLOTH

Oz. 10 1/2 AB 2000 yds. Lst. 17/- la balle.

Oz. 8 AB 2000 yds. Lst. 14/- la balle.

Le stock de sacs dans les Bonded de Port-Said est de 4.653 balles contre 4.284 balles de la semaine dernière.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mardi 8 novembre 1938

Eastern Company. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 2, rue Monfatish (Hadra), Alexandrie, à 11 h. a.m.

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Samedi 12 novembre 1938

Sudan Import & Export Company. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue El Azhar, Le Caire, à 4 h. 20 p.m.

Mardi 15 novembre 1938

The Gharbieh Ginning Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 11, rue Nébi Daniel, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

Lundi 5 décembre 1938

Rosetta & Alexandria Rice Mills Cy. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 164, Promenade de la Reine Nazli, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tépéghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions-Fondée en 1920

CAPITAL AUTORISE L.E. 200.000

CAPITAL VERSE L.E. 160.000

Siège Social: Le Caire, 147, Rue Emad el Dine

Téléphones : Direction: Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

Succursale: à Alexandrie, 17, Rue Stamboul

Téléphones: Direction: No. 20932.

Changes, Marchandises, Recouvrements: No. 22370.

Portefeuille, Renseignements, Caisse: No. 28197, Titres, Positions: No. 24637.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE:

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets; Dépôts à Vue et à Echéance fixe; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Epargne et de coffrets à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.